

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2009



FAITS SAILLANTS

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	316 310	283 878	11,4	936 510	816 027	14,8
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement ⁽²⁾	129 404	117 206	10,4	380 771	326 903	16,5
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	61 750	58 642	5,3	182 269	158 954	14,7
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	-	-	399 648	-	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	10 480	9 538	9,9	(93 758)	33 509	-
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(18 057)	-
Bénéfice net (perte nette)	10 480	9 538	9,9	(93 758)	15 452	-
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées ⁽²⁾	8 933	9 538	(6,3)	28 646	25 600	11,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	102 653	112 893	(9,1)	253 603	252 439	0,5
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies ⁽²⁾	95 498	96 068	(0,6)	291 475	262 819	10,9
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	63 082	58 961	7,0	205 199	183 364	11,9
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	32 416	37 107	(12,6)	86 276	79 455	8,6
Bénéfice (perte) par action						
De base						
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,63	0,57	10,5	(5,60)	2,01	-
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(1,08)	-
Bénéfice net (perte nette)	0,63	0,57	10,5	(5,60)	0,93	-
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées ⁽²⁾	0,53	0,57	(7,0)	1,71	1,54	11,0
Dilué(e)						
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,63	0,57	10,5	(5,60)	2,00	-
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	(1,08)	-
Bénéfice net (perte nette)	0,63	0,57	10,5	(5,60)	0,92	-
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées ⁽²⁾	0,53	0,57	(7,0)	1,71	1,53	11,8

(1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la présentation des gains ou pertes de change dans les charges financières plutôt que dans les charges d'exploitation.

(2) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Compagnie, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Compagnie avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Compagnie sont assujettis à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Compagnie. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2008 de la Compagnie), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Compagnie. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Compagnie invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Compagnie (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Compagnie et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada, et le rapport de gestion, inclus dans le rapport annuel de 2008 de la Compagnie. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de COGECO inc. (« COGECO » ou la « Compagnie ») sont de maximiser la valeur pour les actionnaires en augmentant la rentabilité et en assurant une croissance continue. Les stratégies mises en œuvre à cette fin, appuyées par un contrôle rigoureux des coûts et des processus d'affaires, sont propres à chaque secteur d'activité. Dans le secteur de la câblodistribution, les principales stratégies employées consistent à soutenir la croissance de l'entreprise et à assurer l'amélioration continue des réseaux et des équipements. Les activités de radiodiffusion se concentrent, quant à elles, sur l'amélioration continue de la programmation en vue d'accroître la part de marché de la Compagnie et, de ce fait, sa rentabilité. Dans le secteur de la câblodistribution, COGECO mesure sa performance à l'égard de ces objectifs au moyen de la croissance des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement⁽¹⁾, des flux de trésorerie nets⁽¹⁾ et de la croissance des unités de service⁽²⁾. Les réalisations récentes de la Compagnie à l'égard de ces objectifs sont présentées ci-après.

Contrôle serré des coûts liés aux processus d'affaires

- Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les charges d'exploitation de la Compagnie ont augmenté de 13,6 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que les produits d'exploitation ont crû de 14,8 %;
- Au cours du trimestre, la filiale de câblodistribution de la Compagnie, Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble »), a mis en œuvre de nouveaux processus et logiciels afin d'assurer le suivi de ses appareils résidentiels à partir du moment de l'achat initial jusqu'à leur retour par les clients et a ajusté en conséquence les valeurs comptables de ces actifs. La Compagnie a poursuivi son projet visant à améliorer la conception et la mise en œuvre des contrôles internes, et le projet progresse conformément aux attentes de la direction. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Contrôles et procédures ».

Secteur de la câblodistribution

Croissance soutenue de l'entreprise

Exploitation canadienne

- Service de Télévision numérique :
 - Le 9 juillet, les services de Télévision haute définition (« HD ») suivants ont été ajoutés :
 - Télé-Québec HD, Canal Évasion HD, TV5 HD, PBS HD, Mystère HD, The Score HD, National Geographic HD et Discovery HD au Québec.
- Service de Téléphonie :
 - Au cours du troisième trimestre, le service de Téléphonie a été lancé dans les villes suivantes :
 - Brighton, Wyoming, Petrolia, Oil City, Napanee et Deseronto, en Ontario;
 - North Hatley, Ayer's Cliff, Gaspé, Forestville et Saint-Étienne-des-Grès, au Québec.

Exploitation européenne

- Offre de forfaits :
 - Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão ») a réajusté certains de ses forfaits pour attirer et fidéliser les clients;
- Service de Télévision :
 - Poursuite du déploiement du service de Télévision numérique de Cabovisão;
 - Lancement des chaînes Jim Jam, Luxe HD, MVM TV, Telesur, Regiões TV, TVGlobo et PFC.
- Service d'Internet haute-vitesse (« IHV »):
 - Le 7 juillet, annonce du lancement des forfaits IHV Nitro 60 Mbps et Nitro 120 Mbps, les plus rapides sur le marché portugais.

Amélioration continue des réseaux et des équipements

- Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, la Compagnie a investi environ 76,9 millions \$ dans son infrastructure de câblodistribution, incluant les têtes de ligne ainsi que les mises à niveau et la reconstruction.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

⁽²⁾ Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse, de Télévision numérique et de Téléphonie.

Autres

- Le sondage mené au printemps par BBM Canada au moyen de la technologie d'audimètre portable a révélé que RYTHME FM demeure le premier choix des auditeurs dans les catégories adulte et féminin, à Montréal et à Trois-Rivières. Les autres stations RYTHME FM continuent d'accroître leur part de marché. Quant à la station 93³ de Québec, elle a obtenu les meilleurs résultats de son histoire et occupe la première place dans ce marché très concurrentiel.

Activités abandonnées

En octobre 2007, le conseil d'administration de TQS, une filiale indirecte de la Compagnie, a fait appel à Marchés mondiaux CIBC pour le conseiller et pour évaluer les options stratégiques à l'égard du réseau TQS, qui éprouvait des difficultés financières. Le 18 décembre 2007, la Cour supérieure du Québec a publié un décret en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) visant à protéger TQS, ses filiales et sa société mère, 3947424 Canada inc. (le « Groupe TQS »), contre les poursuites éventuelles des créanciers. Le 26 juin 2008, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a approuvé le transfert proposé de propriété et de contrôle de TQS à Remstar Corporation Inc. (« Remstar »), et ce transfert s'est conclu le 29 août 2008. Cette transaction a permis au nouveau groupe de propriétaires de poursuivre les activités de diffusion de TQS.

Avec prise d'effet le 18 décembre 2007, la Compagnie a cessé de consolider les états financiers du Groupe TQS. Par conséquent, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007 ont été reclassés à titre d'activités abandonnées.

Les résultats provenant des activités abandonnées se détaillent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Produits d'exploitation	-	-	-	38 499
Charges d'exploitation	-	-	-	35 822
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	-	-	-	2 677
Amortissement	-	-	-	1 364
Bénéfice d'exploitation	-	-	-	1 313
Charges financières	-	-	-	291
Réduction de valeur des actifs	-	-	-	30 298
Perte avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	-	-	-	(29 276)
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	(11 219)
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	(18 057)

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie provenant des activités abandonnées :

	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-	-	-	(3 973)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-	-	(133)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	-	4 106
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	-	-	-

Activités poursuivies

Croissance des unités de service dans le secteur de la câblodistribution

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, le nombre consolidé d'unités de service a augmenté de 93 325 unités, ou 3,4 %, pour atteindre 2 810 199 unités, ce qui correspond à la projection de croissance des unités de service de 100 000 ajouts nets publiée le 29 octobre 2008 et révisée le 8 avril 2009, soit une croissance d'approximativement 3,7 % pour l'exercice qui se terminera le 31 août 2009. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées pour 2009 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2010 ».

Croissance des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement

Les produits d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2009 ont augmenté de 32,4 millions \$, ou 11,4 %, pour atteindre 316,3 millions \$, tandis que le bénéfice d'exploitation avant amortissement provenant des activités poursuivies a crû de 12,2 millions \$, ou 10,4 %, pour atteindre 129,4 millions \$. Les produits d'exploitation des neuf premiers mois de l'exercice ont augmenté de 120,5 millions \$, ou 14,8 %, pour atteindre 936,5 millions \$, tandis que le bénéfice d'exploitation avant amortissement provenant des activités poursuivies a crû de 53,9 millions \$, ou 16,5 %, pour atteindre 380,8 millions \$, et la direction prévoit atteindre ses projections révisées de 1 238 millions \$ pour ce qui est des produits d'exploitation et de 505 millions \$ pour ce qui est du bénéfice d'exploitation avant amortissement pour l'exercice 2009, conformément aux projections publiées le 8 avril 2009. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées pour 2009 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2010 ».

Flux de trésorerie nets

Au troisième trimestre de l'exercice 2009, COGECO a généré des flux de trésorerie nets de 32,4 millions \$, comparativement à 37,1 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, COGECO a généré des flux de trésorerie nets de 86,3 millions \$, comparativement à 79,5 millions \$ à l'exercice précédent. La diminution des flux de trésorerie nets pour le trimestre est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte d'une augmentation des acquisitions d'immobilisations et de la diminution des flux de trésorerie provenant de l'exploitation⁽¹⁾, en raison de l'augmentation de la charge d'impôts exigibles. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la croissance des flux de trésorerie nets est essentiellement liée au secteur de la câblodistribution et résulte de l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, laquelle découle principalement de l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement de Cogeco Câble, contrebalancée en partie par la hausse des acquisitions d'immobilisations. Le 8 avril 2009, la direction a révisé sa projection relative aux flux de trésorerie nets pour la fixer à 85 millions \$ pour l'exercice 2009. En raison du niveau habituellement accru des acquisitions d'immobilisations au dernier trimestre de l'exercice, la direction prévoit atteindre ses objectifs en matière de flux de trésorerie nets. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2009 à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2010 ».

RÉDUCTION DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de la filiale de Cogeco Câble, Cabovisão, dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison des conditions de concurrence difficiles ainsi que des promotions et des campagnes publicitaires importantes et continues de la part des concurrents sur le marché portugais. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ». Conformément aux normes comptables actuelles, la direction considère que le recul continu des unités de service et des produits d'exploitation en monnaie locale a été plus sévère et persistant que ce qui était prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de Cogeco Câble dans sa filiale portugaise. Par conséquent, Cogeco Câble a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et sur tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. Cogeco Câble a complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, Cogeco Câble a comptabilisé une réduction de valeur hors caisse sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur les projections financières internes et conséquemment, un niveau important de jugement de la direction est utilisé pour les estimer. Un changement important des hypothèses utilisées pourrait entraîner une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Les actifs incorporels à durée de vie définie, tels que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. Cogeco Câble a donc complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, Cogeco Câble a comptabilisé une réduction de valeur hors caisse sur les relations clients de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre.

Au 28 février 2009, l'incidence de la réduction de valeur sur les soldes de la Compagnie de l'écart d'acquisition et des relations clients inscrits à l'actif se détaille comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	\$
	(non vérifié)
Écart d'acquisition	339 206
Relations clients	60 442
Impôts futurs	(16 018)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	383 630
Part des actionnaires sans contrôle	(259 679)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle	123 951

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	316 310	283 878	11,4	936 510	816 027	14,8
Charges d'exploitation	186 906	166 672	12,1	555 739	489 124	13,6
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	129 404	117 206	10,4	380 771	326 903	16,5
Marge d'exploitation ⁽²⁾	40,9 %	41,3 %		40,7 %	40,1 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la présentation des gains ou des pertes de change dans les charges financières plutôt que dans les charges d'exploitation.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté, principalement dans le secteur de la câblodistribution, de 32,4 millions \$, ou 11,4 %, pour atteindre 316,3 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2009. Les produits d'exploitation tirés du secteur de la câblodistribution, stimulés par l'augmentation des unités de service combinée à des hausses tarifaires et à l'acquisition de MaXess Networx^{MD}, de FibreWired Burlington Hydro Communications et de Cogeco Data Services (les « acquisitions récentes ») dans l'exploitation canadienne au second semestre de l'exercice 2008, contrebalancées en partie par une perte nette d'unités de service dans l'exploitation européenne, ont augmenté de 30,7 millions \$, ou 11,2 %, au troisième trimestre de l'exercice 2009.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation ont augmenté de 120,5 millions \$, ou 14,8 %, pour atteindre 936,5 millions \$. La majeure partie de cette augmentation est attribuable au secteur de la câblodistribution, en raison d'une augmentation de 118,2 millions \$, ou 14,9 %, découlant de l'augmentation du nombre d'unités de service combinée à des hausses tarifaires et aux récentes acquisitions au deuxième semestre de l'exercice 2008 dans l'exploitation canadienne, ainsi que de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, malgré la perte d'unités de service au cours des neuf premiers mois de l'exercice dans l'exploitation européenne.

Charges d'exploitation

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les charges d'exploitation ont augmenté de 20,2 millions \$, ou 12,1 %, et de 66,6 millions \$, ou 13,6 %, respectivement, pour atteindre 186,9 millions \$ et 555,7 millions \$, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable au secteur de la câblodistribution, en raison de la desserte d'unités de service additionnelles et de l'incidence des acquisitions récentes au Canada et, en Europe, en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et d'une augmentation du niveau des comptes clients irrécouvrables.

Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement a augmenté de 12,2 millions \$, ou 10,4 %, essentiellement en raison du secteur de la câblodistribution, pour atteindre 129,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2009, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement a augmenté de 53,9 millions \$, ou 16,5 %, pour atteindre 380,8 millions \$. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice, le secteur de la câblodistribution a fourni des apports respectifs de 11,2 millions \$ et de 50,5 millions \$ à la croissance.

CHARGES FIXES

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	67 654	58 564	15,5	198 502	167 949	18,2
Charges financières	14 362	17 748	(19,1)	56 168	51 631	8,8

(1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la présentation des gains ou des pertes de change dans les charges financières plutôt que dans les charges d'exploitation.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009, l'amortissement a totalisé 67,7 millions \$ et 198,5 millions \$, respectivement, comparativement à 58,6 millions \$ et à 167,9 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation de l'amortissement découle principalement du secteur de la câblodistribution et s'explique par les dépenses en immobilisations additionnelles résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service, par les récentes acquisitions de l'exploitation canadienne et par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Au cours du troisième trimestre, les charges financières ont diminué de 3,4 millions \$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'un gain de change sur la dette à long terme non couverte et de la baisse des taux d'intérêt au troisième trimestre, contrebalancés en partie par l'augmentation du niveau d'endettement (soit l'endettement bancaire, les instruments financiers dérivés et la dette à long terme). Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les charges financières ont augmenté de 4,5 millions \$ en raison de l'appréciation rapide du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien et de l'augmentation du niveau d'endettement, contrebalancées en partie par des baisses de taux d'intérêt. Plus spécifiquement, des pertes de change de 2,7 millions \$ ont eu une incidence défavorable sur les charges financières du secteur de la câblodistribution au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, malgré l'incidence favorable des gains de change de 1,7 million \$ réalisés au cours du trimestre, principalement sur la dette à long terme non couverte, résultant du fait que la majorité des équipements à l'abonné sont achetés et subséquemment payés en dollars américains. Les pertes des neuf premiers mois de l'exercice sont essentiellement attribuables à la volatilité inhabituelle du dollar américain. En effet, le taux de clôture de la Banque du Canada pour le dollar américain par rapport au dollar canadien a fluctué, passant de 1,0620 \$ pour un dollar américain au 31 août 2008 à 1,0917 \$ pour un dollar américain au 31 mai 2009, atteignant un haut de 1,2991 \$ pour un dollar américain le 9 mars 2009. Pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, la filiale de câblodistribution n'a enregistré aucun gain ou perte de change au cours du trimestre, et elle a enregistré des gains de change de 0,9 million \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

RÉDUCTION DES PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX RETENUES D'IMPÔTS ET AUX DROITS DE TIMBRE

La filiale portugaise indirecte de COGECO, Cabovisão, avait constaté des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à son acquisition par Cogeco Câble. À la date d'acquisition, le montant cumulé correspondait à la meilleure estimation de la direction en fonction de l'information disponible. La direction revoit périodiquement ses estimations afin de tenir compte des paiements effectués relativement à ces passifs éventuels ainsi que de toute nouvelle information disponible qui permettrait à la filiale de câblodistribution d'améliorer ses estimations antérieures. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, Cabovisão a reçu un rapport préliminaire des autorités fiscales portugaises concernant certains des éléments figurant dans les passifs éventuels. Par conséquent, la direction a revu son estimation des passifs éventuels afin de refléter les nouveaux renseignements présentés dans ce rapport préliminaire et a déterminé qu'une réduction de 7 millions €, équivalant à 10,9 millions \$, du montant précédemment comptabilisé était nécessaire au 31 mai 2009 afin de refléter la meilleure estimation de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2009, la charge d'impôts s'est élevée à 26,3 millions \$, comparativement à 10,3 millions \$ pour l'exercice 2008. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, la charge d'impôts pour le secteur de la câblodistribution a subi l'incidence défavorable d'une charge d'impôts hors caisse de 6,1 millions \$ résultant de la constatation et de l'utilisation subséquente des pertes fiscales précédant l'acquisition de Cabovisão, par suite de la réception de rapports de vérification fiscale préliminaires portant sur ces exercices. Compte non tenu de ce montant, la charge d'impôts pour le trimestre se serait élevée à 20,2 millions \$, comparativement à 10,3 millions \$ pour l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la charge d'impôts s'est élevée à 36,4 millions \$, comparativement à 5,1 millions \$ pour l'exercice précédent. La charge d'impôts pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 comprend une économie d'impôts futurs de 16 millions \$ relative à la réduction de valeur comptabilisée au deuxième trimestre et un impact défavorable mentionnée ci-dessus de 6,1 millions \$ dû à l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition, tous deux dans le secteur de la câblodistribution. La charge d'impôts pour la période correspondante de l'exercice précédent comprend l'incidence de la réduction des taux d'imposition des sociétés annoncée par le gouvernement du Canada lors de son énoncé économique du 16 octobre 2007 et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 14 décembre 2007 (« la réduction des taux d'imposition fédéraux canadiens »). La réduction des taux d'imposition des sociétés a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 24,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008. Excluant l'incidence de ces éléments, la charge d'impôts se serait élevée à 46,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, comparativement à 29,3 millions \$ pour l'exercice 2008. L'augmentation de la charge d'impôts au cours de l'exercice 2009 découle principalement du fait que la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement a surpassé la hausse des charges fixes pour l'exploitation canadienne.

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle représente une participation d'environ 67,7 % aux résultats de Cogeco Câble. Le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle s'est élevé à 21,5 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2009, et la perte attribuable à la part des actionnaires sans contrôle s'est chiffrée à 205,3 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, en raison de la réduction de valeur comptabilisée dans le secteur de la câblodistribution. Le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent se chiffrait à 21,1 millions \$ et à 68,6 millions \$, respectivement.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2009, le bénéfice net s'est chiffré à 10,5 millions \$, ou 0,63 \$ par action, comparativement à 9,5 millions \$, ou 0,57 \$ par action, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net pour le troisième trimestre de l'exercice 2009 comprend l'incidence défavorable de 2 millions \$ liée à l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition et l'incidence favorable d'une réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre chiffrée à 3,5 millions \$ et décrite ci-dessus, aussi liée à Cabovisão; les deux montants sont présentés déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle. Excluant l'incidence de ces éléments⁽¹⁾, le bénéfice net se serait chiffré à 8,9 millions \$, ou 0,53 \$ par action⁽¹⁾, comparativement à 9,5 millions \$, ou 0,57 \$ par action, pour l'exercice précédent, ce qui représente des diminutions de 6,3 % et de 7 %, respectivement. La diminution du bénéfice net pour le trimestre est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte de la détérioration des résultats financiers de l'exploitation européenne en raison de la perte nette d'unités de service et de l'augmentation de la charge d'impôts décrite à la rubrique « Impôts sur les bénéfices », ci-dessus. Cette diminution a été compensée en partie par l'amélioration de l'exploitation canadienne et l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien pour la majeure partie du trimestre. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

La perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 s'est élevée à 93,8 millions \$, ou 5,60 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 15,5 millions \$, ou 0,93 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent. En plus des incidences mentionnées ci-dessus pour le trimestre, la perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 reflète une réduction de valeur de 399,6 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice dans le secteur de la câblodistribution, comme il est décrit à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ». Déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle, la réduction de valeur a réduit de 124 millions \$ le bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice. Le bénéfice net de l'exercice 2008 comprenait une économie d'impôts de 24,1 millions \$ découlant de la réduction des taux d'imposition des sociétés au deuxième trimestre de l'exercice 2008, comme il est indiqué à la rubrique « Impôts sur les bénéfices », déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 16,2 millions \$, pour une incidence nette de 7,9 millions \$ sur le résultat, et des pertes liées aux activités abandonnées de 18,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008. Excluant l'incidence des éléments mentionnés ci-dessus, le bénéfice net se serait chiffré à 28,6 millions \$, ou 1,71 \$ par action, pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, comparativement à 25,6 millions \$, ou 1,54 \$ par action, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2008, ce qui représente des hausses respectives de 11,9 % et de 11 %. La progression du bénéfice net s'explique principalement par la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement dans le secteur de la câblodistribution, croissance qui a été supérieure à celle des charges fixes de l'exploitation canadienne, contrebalancée par la détérioration des résultats financiers de l'exploitation européenne et par l'augmentation de la charge d'impôts décrite à la rubrique « Impôts sur les bénéfices », ci-dessus.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Activités d'exploitation provenant des activités poursuivies				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽¹⁾	95 498	96 068	291 475	262 819
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	7 155	16 825	(37 872)	(10 380)
	102 653	112 893	253 603	252 439
Activités d'investissement provenant des activités poursuivies⁽²⁾	(61 719)	(74 415)	(202 514)	(197 487)
Activités de financement provenant des activités poursuivies⁽²⁾	(44 677)	18 771	(42 266)	(39 815)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(1 866)	1 063	(538)	1 265
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant des activités poursuivies	(5 609)	58 312	8 285	16 402
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	51 366	24 369	37 472	66 279
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	45 757	82 681	45 757	82 681

(1) Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(2) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2009, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 95,5 millions \$, soit une baisse de 0,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à la hausse de la charge d'impôts exigibles, contrebalancée en partie par l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement et la diminution des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont généré des rentrées de fonds de 7,2 millions \$, principalement en raison d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à payer, contrebalancée en partie par une diminution des crédettes et charges à payer au troisième trimestre de l'exercice 2009. Au cours de l'exercice précédent, les rentrées de fonds de 16,8 millions \$ résultaient principalement de l'augmentation des crédettes et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 291,5 millions \$, soit une augmentation de 10,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement, partiellement contrebalancée par l'augmentation de la charge d'impôts exigibles et des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont donné lieu à des sorties de fonds de 37,9 millions \$, principalement en raison d'une diminution des crédettes et charges à payer ainsi que d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir, partiellement contrebalancées par l'augmentation des impôts sur les bénéfices à payer. Les sorties de fonds de 10,4 millions \$ pour l'exercice précédent étaient principalement attribuables à la diminution des crédettes et charges à payer au cours des neuf premiers mois de l'exercice, contrebalancée en partie par l'augmentation des impôts sur les bénéfices à payer.

Au troisième trimestre de l'exercice 2009, les activités d'investissement provenant des activités poursuivies, y compris les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition, ont totalisé 62,9 millions \$, principalement en raison du secteur de la câblodistribution, avec des acquisitions d'immobilisations de 57,7 millions \$ et d'une augmentation de 5,1 millions \$ des charges reportées et autres. Les acquisitions d'immobilisations, liées principalement au secteur de la câblodistribution, ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation des acquisitions d'immobilisations liées à l'infrastructure graduelle s'expliquant principalement par le choix du moment des dépenses liées à l'expansion et à l'amélioration des têtes de ligne, aux dispositifs d'alimentation des systèmes et à la fiabilité de l'équipement afin de soutenir la demande croissante de la clientèle pour les services IHV et de Téléphonie au Canada;
- Une augmentation des extensions de réseaux en raison de l'expansion des réseaux au Canada;
- Une augmentation découlant de l'appréciation de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien;

- Une diminution des acquisitions d'immobilisations liées à la mise à niveau et à la reconstruction du réseau en raison du choix du moment de ces initiatives;
- Une diminution des dépenses liées aux équipements à l'abonné qui reflète une diminution de la croissance des unités de service pour l'exploitation canadienne et des pertes nettes d'unités de service pour l'exploitation européenne.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les activités d'investissement liées aux activités poursuivies, y compris les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition, ont totalisé 204,9 millions \$, principalement en raison du secteur de la câblodistribution avec des acquisitions d'immobilisations de 186,6 millions \$ et d'une augmentation de 18 millions \$ des charges reportées et autres. Les acquisitions d'immobilisations, liées principalement au secteur de la câblodistribution, ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné découlant de la croissance des unités de service, stimulée en partie par l'intérêt continu pour le service de Télévision HD dans l'exploitation canadienne, combinée au déploiement du service de Télévision numérique au Portugal, déduction faite des pertes des unités de service dans d'autres services de l'exploitation européenne;
- Une augmentation des acquisitions d'immobilisations liées à l'infrastructure graduelle s'expliquant principalement par le choix du moment des dépenses liées à l'expansion et à l'amélioration des têtes de ligne, aux dispositifs d'alimentation des systèmes et à la fiabilité de l'équipement afin de soutenir la demande croissante de la clientèle pour les services IHV et de Téléphonie au Canada;
- Une augmentation des immobilisations de soutien attribuable à l'amélioration des systèmes d'information afin de répondre aux exigences opérationnelles ainsi qu'à l'acquisition d'une nouvelle installation pour l'exploitation canadienne et à l'acquisition au cours du premier trimestre d'un groupe électrogène pour la filiale canadienne nouvellement acquise, Cogeco Data Services;
- Une augmentation des extensions de réseaux en raison de l'expansion des réseaux au Canada;
- Une augmentation découlant de l'appréciation de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien;
- Une diminution des acquisitions d'immobilisations liées à la mise à niveau et à la reconstruction du réseau en raison du choix du moment de ces initiatives.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement dans le secteur de la câblodistribution. Au troisième trimestre, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 5,1 millions \$, comparativement à 7,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 18 millions \$, comparativement à 21,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ralentissement de la croissance des unités de service explique l'augmentation moindre comptabilisée au cours de l'exercice 2009.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, la Compagnie a généré des flux de trésorerie nets de 32,4 millions \$ et de 86,3 millions \$, respectivement, comparativement à 37,1 millions \$ et à 79,5 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 12,6 % pour le trimestre et une augmentation de 8,6 % pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009. La diminution des flux de trésorerie nets pour le trimestre est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et s'explique par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations et la diminution des flux de trésorerie provenant de l'exploitation. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la croissance des flux de trésorerie nets est essentiellement attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte de l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, contrebalancée en partie par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations. Le montant cumulé des acquisitions d'immobilisations ainsi que des charges reportées et autres a augmenté de 3,6 millions \$ au trimestre terminé le 31 mai 2009 et de 21,1 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs expliqués ci-dessus.

Au troisième trimestre de 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 40,3 millions \$ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 32,4 millions \$, de l'augmentation des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 7,2 millions \$ et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 5,6 millions \$, déduction faite des paiements de dividendes de 5,3 millions \$ expliqués ci-dessous. L'endettement a diminué principalement en raison des remboursements nets sur les emprunts rotatifs de 56,5 millions \$ de Cogeco Câble, déduction faite d'une augmentation de 17 millions \$ de l'endettement bancaire. Pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait augmenté de 22,9 millions \$, principalement en raison de l'émission par Cogeco Câble, le 5 mars 2008, de 100 millions \$ de débentures de premier rang non garanties au moyen d'un placement privé, dont le produit a été affecté en partie, par la filiale de câblodistribution, au remboursement de l'endettement bancaire chiffrée à 17,7 millions \$ et au financement de l'acquisition de MaXess Networx[®] pour 16,1 millions \$, contrebalancé en partie par les remboursements sur la facilité de crédit rotative de 58,6 millions \$ dans le secteur de la câblodistribution et par la réduction de 2 millions \$ de la facilité à

terme de la Compagnie au moyen des flux de trésorerie nets de 37,1 millions \$ et de l'augmentation des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 16,8 millions \$.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2009, un dividende de 0,08 \$ l'action a été versé par la Compagnie pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, pour un total de 1,3 million \$, comparativement à un dividende de 0,07 \$ l'action, pour un total de 1,2 million \$, au troisième trimestre de l'exercice 2008. Les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 3,9 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2009, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 5,3 millions \$.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 28 millions \$ en raison des flux de trésorerie nets de 86,3 millions \$, contrebalancés en partie par la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 37,9 millions \$, du versement de dividendes totalisant 15,8 millions \$ décrit ci-dessous et de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 8,3 millions \$. L'endettement a diminué en raison du remboursement, dans le secteur de la câblodistribution, des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes de 56,2 millions \$, venant tous deux à échéance le 31 octobre 2008, pour un total de 238,7 millions \$, et à des remboursements nets sur les emprunts rotatifs de Cogeco Câble de 79,5 millions \$, déduction faite de l'émission, le 1^{er} octobre 2008, de billets garantis de premier rang de séries A et B, venant à échéance les 1^{er} octobre 2015 et 2018, respectivement, pour un produit net d'environ 255 millions \$, et par l'augmentation de 45,1 millions \$ de l'endettement bancaire. Pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait diminué de 29,7 millions \$, essentiellement en raison d'une diminution nette de la tranche impayée de 123,1 millions \$ tirée de la facilité de crédit rotative du secteur de la câblodistribution et de la réduction de 6,5 millions \$ de la facilité à terme de la Compagnie, contrebalancées en partie par l'émission de débentures de premier rang non garanties, tel que mentionné ci-dessus.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, un dividende trimestriel de 0,08 \$ l'action a été versé par la Compagnie pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, pour un total de 4 millions \$, comparativement à un dividende trimestriel de 0,07 \$ l'action, pour un total de 3,5 millions \$, au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2008. Les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 11,8 millions \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 15,8 millions \$.

Au 31 mai 2009, le fonds de roulement déficitaire de la Compagnie se chiffrait à 363,7 millions \$, comparativement à 611,8 millions \$ au 31 août 2008. La diminution de ce déficit est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte du remboursement des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes pour un total de 238,7 millions \$ au 31 octobre 2008 au moyen du produit de l'émission de billets garantis de premier rang de séries A et B. Dans le cours normal de ses activités de câblodistribution, COGECO maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la filiale de câblodistribution paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créditeurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à Cogeco Câble d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 31 mai 2009, Cogeco Câble avait utilisé 425,4 millions \$ de son crédit à terme de 885 millions \$ pour une disponibilité restante de 459,6 millions \$, et la Compagnie avait utilisé 12 millions \$ de son crédit à terme de 50 millions \$, pour une disponibilité restante de 38 millions \$.

Le 1^{er} octobre 2008, la filiale de câblodistribution de la Compagnie, Cogeco Câble, a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de 190 millions \$ US de billets garantis de premier rang, série A, échéant le 1^{er} octobre 2015 et de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1^{er} octobre 2018. Les billets garantis de premier rang, série B portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 190 millions \$ US, qui portent intérêt au taux nominal annuel de 7,00 %, payable semestriellement. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif des billets garantis de premier rang, série A est de 7,24 %, et le taux de change applicable au capital de la dette libellée en dollars américains a été fixé à 1,0625 \$.

Le 9 juin 2009, Cogeco Câble a procédé, dans le cadre d'une offre de dette publique, à une émission obligataire de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 1 portant intérêt à 5,95 % échéant le 9 juin 2014. Le prix des débentures a été fixé à 99,881 \$ par tranche de 100 \$ de capital, pour un taux effectif de 5,98 % par année. Le produit net de la vente des débentures a servi à rembourser la dette existante de Cogeco Câble et aux fins générales de l'entreprise.

Les hypothèses utilisées lors des évaluations actuarielles effectuées pour l'exercice terminé le 31 août 2008 ont été révisées pour refléter les taux de rendement actuels et les conditions de marché, et ainsi, les paiements effectués par la Compagnie pour combler le déficit actuariel de ses régimes de retraite à prestations déterminées ont été plus élevés au

cours de l'exercice 2009 qu'ils ne l'ont été en 2008. D'après les évaluations actuarielles du 31 août 2008, la Compagnie a fait des paiements d'approximativement 1 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009.

Les transferts de fonds de filiales de COGECO qui ne sont pas en propriété exclusive sont soumis à l'approbation du conseil d'administration des filiales et peuvent également être restreints en vertu des modalités de certains instruments d'emprunt. Conformément au droit des sociétés et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des transferts de fonds importants de COGECO peuvent être soumis à l'approbation des actionnaires minoritaires.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2008, les soldes des postes « immobilisations », « actifs incorporels », « écart d'acquisition », « créiteurs et charges à payer », « actifs d'impôts futurs », « impôts sur les bénéfiques à recevoir », « impôts sur les bénéfiques à payer », « passifs d'impôts futurs », « trésorerie et équivalents de trésorerie », « endettement » et « part des actionnaires sans contrôle » ont subi des variations importantes.

L'augmentation de 12,3 millions \$ des immobilisations s'explique principalement par l'accroissement des acquisitions d'immobilisations en vue de soutenir la croissance des unités de service et par les acquisitions récentes au Canada dans le secteur de la câblodistribution, contrebalancée en partie par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien depuis le 31 août 2008. Les diminutions de 67,4 millions \$ et de 334,1 millions \$ des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition découlent de la réduction de valeur comptabilisée à l'égard de l'investissement de Cogeco Câble dans Cabovisão au cours du deuxième trimestre de l'exercice considéré. La diminution de 12,8 millions \$ du passif d'impôts futurs est attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte principalement de la réduction de valeur mentionnée ci-dessus. La diminution de 46,5 millions \$ des créiteurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs, de la réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre, et de la fluctuation de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien dans le secteur de la câblodistribution. La diminution de 6,4 millions \$ des actifs d'impôts futurs découle de l'utilisation de crédits d'impôts minimum de l'Ontario et de pertes fiscales reportées pour réduire le montant des impôts à payer par la filiale de câblodistribution. L'augmentation de 8 millions \$ des impôts sur les bénéfiques à recevoir provient principalement des versements d'impôts sur les bénéfiques relatifs à l'exercice 2008 dans le secteur de la câblodistribution. L'augmentation de 6,8 millions \$ du passif d'impôts futurs découle de l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement, laquelle a été supérieure à la croissance des charges fixes. L'endettement a diminué de 18,3 millions \$ et la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 8,3 millions \$, en raison des facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et liquidités ». La diminution de 213,7 millions \$ de la part des actionnaires sans contrôle est imputable à la réduction de valeur comptabilisée sur l'investissement de la filiale de câblodistribution dans Cabovisão au deuxième trimestre de l'exercice, comme il est indiqué à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels », déduction faite de l'amélioration des résultats de l'exploitation de la filiale de câblodistribution, excluant la réduction de valeur.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de COGECO au 30 juin 2009 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 842 860	12
Actions subalternes à droit de vote	14 924 470	120 994
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	79 650	
Options pouvant être levées	79 650	

Dans le cours normal de ses activités, COGECO a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de COGECO, décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2008, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2008, exception faite du nouveau financement dans le secteur de la câblodistribution présenté dans la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités ».

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 10 juillet 2009, le conseil d'administration de COGECO a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,08 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 6 août 2009 aux actionnaires inscrits en date du 23 juillet 2009. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Compagnie, ainsi que

sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Le 21 janvier 2009, la filiale de câblodistribution de la Compagnie, Cogeco Câble, a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunt à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Depuis l'émission, le 21 janvier 2009, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a diminué de 2 millions \$, et ce montant est comptabilisé à titre de réduction des autres éléments du résultat étendu, déduction faite d'impôts de 0,6 million \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 1 million \$.

Le 1^{er} octobre 2008, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, venant à échéance le 1^{er} octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$ pour un dollar américain. Depuis l'émission le 1^{er} octobre 2008, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US ont augmenté de 5,5 millions \$ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 0,3 million \$, dont une augmentation de 5,5 millions \$ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 5,8 millions \$ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,2 million \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 3,9 millions \$.

L'investissement net de Cogeco Câble dans la filiale étrangère autonome, Cabovisão, est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, Cogeco Câble a réalisé un gain de change de 9,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, lequel est présenté déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, chiffrée à 6,5 millions \$, dans l'état consolidé du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2009 s'établissait à 1,5433 \$ l'euro, comparativement à 1,5580 \$ l'euro au 31 août 2008. Les taux de change moyens en vigueur au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois utilisés pour convertir les résultats de l'exploitation européenne s'établissaient à 1,6126 \$ l'euro et à 1,5951 \$ l'euro, respectivement, comparativement à 1,5694 \$ l'euro et à 1,4851 \$ l'euro, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne dans le secteur de la câblodistribution pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009 :

Période de neuf mois terminée le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)	Données présentées \$ (non vérifié)	Incidence du taux de change \$ (non vérifié)
Produits d'exploitation	180 875	18 088
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	53 617	5 362

La Compagnie est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné dans le secteur de la câblodistribution sont achetés et subséquemment payés en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la note 15 des états financiers consolidés intitulée « Risque de change ».

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 mai 2009	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration ⁽¹⁾	
		Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		31 mai	
		2009	2008	2009	2008	2009	2008
Unités de service	2 810 199	14 985	50 889	93 325	190 109	-	-
Clients du service de Câble de base	1 130 527	(13 547)	(1 589)	(22 702)	16 001	-	-
Clients du service IHV ⁽²⁾	651 617	1 519	6 865	18 849	53 119	59,7	56,7
Clients du service de Télévision numérique	534 152	19 235	26 055	67 954	60 187	47,8	38,5
Clients du service de Téléphonie ⁽³⁾	493 903	7 778	19 558	29 224	60 802	47,2	44,2

⁽¹⁾ En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

⁽²⁾ Le nombre de clients abonnés seulement au service IHV, compte non tenu du service de Câble de base, s'élevait à 86 887 au 31 mai 2009, comparativement à 82 780 au 31 mai 2008.

⁽³⁾ Le nombre de clients abonnés seulement au service de Téléphonie, compte non tenu du service de Câble de base, s'élevait à 31 774 au 31 mai 2009, comparativement à 25 301 au 31 mai 2008.

Dans le secteur de la câblodistribution, les ajouts nets d'unités de service au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui constitue un signe précurseur de l'arrivée à maturité de certains services de l'exploitation canadienne et reflète les conditions de concurrence difficiles au Portugal. Pour le trimestre et les neuf premiers mois, les pertes nettes de clients du service de Câble de base se sont chiffrées respectivement à 13 547 clients et à 22 702 clients, comparativement à des pertes nettes de 1 589 clients et à des ajouts nets de 16 001 clients aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette diminution est imputable aux pertes nettes de clients de l'exploitation européenne, lesquelles reflètent des conditions de concurrence difficiles persistantes dans la péninsule ibérique, les promotions et les campagnes publicitaires importantes et continues de la part des concurrents pour leur troisième service respectif du trio de services sur le marché portugais, contrebalancée en partie par des augmentations enregistrées au sein du secteur de l'exploitation canadienne découlant des améliorations constantes de l'offre de services, des activités de marketing ciblées et d'une hausse considérable des abonnements dans les marchés frontaliers en raison de la conversion imminente au numérique du système à ondes hertziennes aux États-Unis. Pour le trimestre et les neuf premiers mois, le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est chiffré respectivement à 1 519 clients et à 18 849 clients, comparativement à 6 865 clients et à 53 119 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La croissance du nombre d'ajouts nets pour le service IHV continue d'être attribuable à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles de l'exploitation canadienne, contrebalancées par les pertes nettes de clients de l'exploitation européenne en raison des facteurs mentionnés ci-dessus. Les ajouts nets de clients pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 19 235 clients et à 67 954 clients pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2009, respectivement, comparativement à 26 055 clients et à 60 187 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable aux initiatives de marketing ciblées au second semestre de 2008 et en 2009 visant à améliorer la pénétration de marché, au fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision HD de l'exploitation canadienne ainsi qu'au lancement du service de Télévision numérique au Portugal au troisième trimestre de l'exercice 2008. Au cours du trimestre et des neuf premiers mois, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 7 778 clients et de 29 224 clients, respectivement, pour atteindre 493 903 clients au 31 mai 2009, comparativement à une croissance de 19 558 clients et de 60 802 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le ralentissement de la croissance est surtout attribuable au taux de pénétration élevé dans les secteurs où ce service était déjà offert et au nombre réduit de nouvelles régions où le service a été lancé dans le secteur de l'exploitation canadienne, contrebalancés par les pertes nettes de clients au sein du secteur de l'exploitation européenne en raison des conditions de concurrence difficiles. Au Canada, la couverture du service de Téléphonie, exprimée en pourcentage des foyers câblés, est maintenant supérieure à 90 %, contre 83 % au 31 mai 2008. Le service est offert dans tous les territoires desservis par la Compagnie au Portugal.

Outre le lancement de nouvelles chaînes et stratégies de fidélisation de la clientèle au cours du trimestre dans l'exploitation européenne, de nouvelles initiatives de marketing et autres initiatives d'exploitation ont été mises en œuvre, ce qui devrait contribuer à réduire l'attrition de la clientèle au cours des trimestres à venir.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Périodes de neuf mois terminées les 31 mai		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	305 672	274 944	11,2	910 030	791 879	14,9
Charges d'exploitation	176 941	157 452	12,4	527 096	459 713	14,7
Honoraires de gestion – COGECO inc.	–	–	–	9 019	8 714	3,5
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	128 731	117 492	9,6	373 915	323 452	15,6
Marge d'exploitation	42,1 %	42,7 %		41,1 %	40,8 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter le classement des gains ou pertes de change dans les charges financières plutôt que dans les charges d'exploitation.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 30,7 millions \$, ou 11,2 %, pour atteindre 305,7 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2009, tandis qu'ils ont augmenté de 118,2 millions \$, ou 14,9 %, pour atteindre 910 millions \$ pour les neuf premiers mois, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Stimulés par l'augmentation du nombre d'unités de service combinée à des hausses tarifaires et aux acquisitions récentes au second semestre de l'exercice 2008, les produits d'exploitation au Canada ont augmenté de 37,2 millions \$, ou 17,6 %, au troisième trimestre et de 116,8 millions \$, ou 19,1 % pour les neuf premiers mois.

Au troisième trimestre de l'exercice 2009, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne ont diminué de 6,4 millions \$, ou 10,1 %, pour s'établir à 57,6 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la perte nette enregistrée au titre des unités de service au cours de ce trimestre. Pour les neuf premiers mois, les produits d'exploitation ont augmenté de 1,3 million \$, ou 0,7 %, pour atteindre 180,9 millions \$, en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, malgré une perte au titre des unités de service au cours des neuf premiers mois de l'exercice. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne, exprimés en monnaie locale pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, se sont établis à 35,7 millions € et à 113,5 millions €, soit des diminutions de 5,1 millions €, ou 12,5 %, et de 7,4 millions €, ou 6,1 %, respectivement.

Charges d'exploitation

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 19,5 millions \$ et de 67,4 millions \$ pour atteindre 176,9 millions \$ et 527,1 millions \$, respectivement, soit des hausses de 12,4 % et de 14,7 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles et à l'incidence des acquisitions récentes au Canada et, en Europe, à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et à une augmentation du niveau de comptes clients irrécouvrables.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009 a augmenté de 11,2 millions \$, ou 9,6 %, pour s'établir à 128,7 millions \$, et de 50,5 millions \$, ou 15,6 %, pour s'établir à 373,9 millions \$, respectivement. Cette augmentation est attribuable à différentes hausses de tarifs, aux acquisitions récentes et aux produits supplémentaires générés par la croissance des unités de service, lesquels ont surpassé l'augmentation des charges d'exploitation au cours du trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice. La marge d'exploitation de Cogeco Câble a diminué pour s'établir à 42,1 % pour le troisième trimestre, comparativement à 42,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge d'exploitation de l'exploitation canadienne est passée de 44,3 % à 45,9 %. Cette augmentation contrebalance la diminution de la marge d'exploitation de l'exploitation européenne, laquelle est passée de 37,6 % à 25,9 %. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, la marge d'exploitation de Cogeco Câble a augmenté, passant de 40,8 % à 41,1 %, la marge d'exploitation de l'exploitation canadienne ayant augmenté pour passer de 42,5 % à 43,9 % et la marge d'exploitation de l'exploitation européenne ayant diminué pour s'établir à 29,6 % comparativement à 35,3 % à l'exercice précédent.

PROJECTIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2010

Données consolidées

	Projections préliminaires Exercice 2010 \$	Projections révisées 8 avril 2009 Exercice 2009 \$
<i>(en millions de dollars)</i>		
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 285	1 238
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	505	505
Charges financières	70	70
Impôts exigibles sur les bénéfices	(55)	50
Bénéfice net (perte nette)	30	(87)
Dépenses en immobilisations et charges reportées	360	300
Flux de trésorerie nets	130	85

Secteur de la câblodistribution

Pour l'exercice 2010, Cogeco Câble prévoit accroître ses produits d'exploitation et maintenir son bénéfice d'exploitation avant amortissement essentiellement au même niveau que celui des projections pour l'exercice 2009. Les projections préliminaires tiennent compte du ralentissement économique mondial qui devrait se poursuivre en 2010. Au Canada, Cogeco Câble dessert certaines régions en Ontario (Burlington et Windsor) où l'industrie automobile est un important moteur de l'activité économique. Le ralentissement économique prononcé qui touche depuis quelques mois l'industrie automobile pourrait avoir une incidence défavorable sur le niveau d'activité économique et sur les dépenses de consommation liées aux biens et aux services au sein de ces collectivités. Lors de périodes de récession précédentes, la demande de services de télécommunications par câble s'est généralement avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeurerait solide durant une récession mondiale prolongée.

Au Portugal, l'exercice 2009 a été caractérisé par des conditions de concurrence difficiles persistantes dans la péninsule ibérique, par des promotions et des campagnes publicitaires importantes et continues de la part des concurrents pour leur troisième service respectif du trio de services sur le marché portugais. Ce sont les principaux facteurs ayant entraîné une diminution nette des unités de service et une détérioration des résultats financiers de Cabovisão. En outre, les services de télévision numérique terrestres ont été lancés au Portugal au second semestre de l'exercice 2009, événement qui pourrait limiter la croissance ou donner lieu à une certaine attrition des clients du service de Câble de base et, par conséquent, avoir une incidence défavorable sur les unités de service. La direction a réajusté son plan stratégique à court terme de façon à réduire les pertes de clients et prévoit un ralentissement de la baisse des unités de service durant l'exercice 2010. De plus, Cabovisão a récemment lancé de nouvelles chaînes et stratégies de fidélisation de la clientèle, lesquelles, conjuguées aux nouvelles initiatives de marketing et autres initiatives d'exploitation, devraient réduire l'attrition de la clientèle au cours de l'exercice 2010. Ces facteurs devraient se traduire, pour Cogeco Câble, par une croissance inférieure à celle des exercices antérieurs.

Les produits d'exploitation consolidés devraient augmenter d'environ 3,7 % comparativement à l'exercice précédent. Les produits tirés de l'exploitation canadienne devraient augmenter en raison de l'ajout d'unités de service attribuable à la poursuite du déploiement du service de Téléphonie, ainsi qu'à la pénétration accrue des services IHV et des services de Télévision numérique au cours de l'exercice 2010. L'exploitation canadienne profitera également de l'incidence des hausses tarifaires moyennes de 1,00 \$ par client du service de Câble de base appliquées au secteur de l'Ontario au cours de l'exercice 2009. Cogeco Câble prévoit accroître sa clientèle du service de Câble de base au Canada en raison des stratégies de marketing efficaces, à des offres de produits concurrentielles et à un service à la clientèle de qualité supérieure, et ce, de façon continue. À mesure que le taux de pénétration des services IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique augmentera, la demande liée à ces produits devrait diminuer, ce qui constituera un signe précurseur de l'arrivée à maturité. Les produits tirés de l'exploitation européenne devraient diminuer en raison essentiellement de l'incidence du recul important des unités de service au cours de l'exercice 2009, lequel devrait se poursuivre durant l'exercice 2010 mais dans une moindre mesure, ainsi que de l'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au cours de l'exercice 2009. Le service de Télévision numérique est toujours en déploiement et devrait continuer à générer des ajouts nets pendant l'exercice 2010. Les produits tirés de l'exploitation européenne devraient refléter une certaine attrition imputable aux fluctuations prévues de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien. Pour l'exercice 2009, le taux de change prévu était d'environ 1,60 \$ l'euro, tandis que pour l'exercice 2010, l'euro devrait se convertir à un taux approximatif de 1,50 \$ l'euro.

L'augmentation d'environ 6,4 % des charges d'exploitation devrait être imputable à la fois à l'exploitation canadienne et à l'exploitation européenne. L'augmentation des charges d'exploitation au Canada découle principalement de la desserte

d'unités de service additionnelles, de l'inflation et des hausses salariales, ainsi que du nouveau Fonds pour l'amélioration de la programmation locale pour lequel les paiements deviendront exigibles en septembre 2009. La hausse des charges d'exploitation en Europe est principalement imputable aux nouvelles initiatives de marketing et au lancement de nouvelles chaînes.

Pour l'exercice 2010, le bénéfice d'exploitation avant amortissement consolidé devrait demeurer essentiellement stable à 500 millions \$, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation. Cogeco Câble prévoit enregistrer une marge d'exploitation d'approximativement 40 %.

Cogeco Câble prévoit que l'amortissement des immobilisations et des charges reportées augmentera de 15 millions \$, principalement en raison des dépenses en immobilisations et des charges reportées attribuables aux ajouts d'unités de service et à d'autres initiatives au cours des exercices 2009 et 2010. Par ailleurs, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation financeront les dépenses en immobilisations et les charges reportées, lesquelles devraient totaliser 360 millions \$, en hausse de 60 millions \$ par rapport aux projections pour l'exercice 2009. L'augmentation des dépenses en immobilisations découle principalement de l'achat d'équipements à l'abonné nécessaires pour soutenir la croissance des unités de service, des dépenses au titre de l'infrastructure graduelle affectées à l'amélioration de produits et au déploiement de nouvelles technologies, ainsi que des dépenses effectuées à l'égard des immobilisations de soutien en vue d'améliorer les systèmes d'information d'entreprise et d'augmenter les exigences relatives aux installations. Cogeco Câble prévoit générer des flux de trésorerie nets de l'ordre de 125 millions \$, soit une augmentation d'approximativement 45 millions \$ par rapport aux projections pour l'exercice 2009, en raison principalement d'économies d'impôts prévues d'environ 55 millions \$ découlant d'une modification à la structure d'entreprise, ce qui contrebalancera l'augmentation des dépenses en immobilisations. Les flux de trésorerie nets devraient servir principalement à réduire la dette et, par le fait même, à améliorer les ratios d'endettement de Cogeco Câble. Malgré la baisse prévue de l'endettement, les charges financières demeureront stables à 70 millions \$ en raison de l'augmentation du taux d'intérêt moyen découlant de l'émission récente de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 1.

	Projections préliminaires Exercice 2010	Projections révisées 8 avril 2009 Exercice 2009
<i>(en millions de dollars, sauf les ajouts nets de clients et la marge d'exploitation)</i>	\$	\$
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 250	1 205
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	500	500
Marge d'exploitation	40 %	42 %
Charges financières	70	70
Amortissement	285	270
Impôts exigibles sur les bénéfices	(55)	50
Dépenses en immobilisations et charges reportées	360	300
Flux de trésorerie nets	125	80
Projections à l'égard des ajouts nets de clients		
Unités de service	125 000	100 000

Le taux de change utilisé pour les projections préliminaires de l'exercice 2010 est de 1,50 \$ l'euro, comparativement à 1,60 \$ l'euro pour les projections révisées en avril 2009.

Autre secteur

Les produits d'exploitation devraient augmenter pour s'établir à environ 35 millions \$, en raison de meilleures cotes d'écoute pour la radio, et le bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait atteindre 5 millions \$.

	Projections préliminaires Exercice 2010	Projections révisées 8 avril 2009 Exercice 2009
<i>(en millions de dollars)</i>	\$	\$
Projections financières		
Produits d'exploitation	35	33
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	5	5

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'application du projet de loi 198 et de ses règlements constitue un exercice d'amélioration continue qui amène la Compagnie à officialiser des processus et mesures de contrôle déjà en vigueur et à en instaurer de nouveaux. COGECO a choisi d'en faire un projet stratégique conduisant à une amélioration opérationnelle et à une meilleure gestion.

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie au 31 mai 2009 et au 31 août 2008, le président et chef de la direction et le vice-président, Finances et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie étaient adéquats et efficaces pour assurer la communication complète et fiable de l'information importante touchant la Compagnie. Cependant, la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière présentait certaines faiblesses importantes à ces dates. Le statut des mesures correctives prises à l'égard des faiblesses importantes détectées au 31 août 2008 est comme suit :

L'évaluation de Cogeco Data Services Inc. a été terminée au cours du troisième trimestre de 2009, et la direction a conclu que les activités de sa filiale ne répondaient pas aux critères d'importance relative sur une base consolidée.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2009, la filiale de câblodistribution de la Compagnie, Cogeco Câble, a mis en œuvre de nouveaux processus et logiciels afin d'assurer le suivi de ses appareils résidentiels à partir du moment de l'achat initial jusqu'à leur retour par les clients et a ajusté en conséquence les valeurs comptables de ces actifs. Cet ajustement n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie. Les contrôles relatifs à ces nouveaux processus font actuellement l'objet d'une surveillance, et la direction prévoit conclure, d'ici la fin de l'exercice 2009, la correction complète de cette faiblesse importante détectée au 31 août 2008.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2008, la direction a consigné les éléments probants à l'égard des contrôles existants et conçu et mis en œuvre des contrôles internes automatisés et manuels améliorés à l'égard de l'information financière pour plusieurs processus au sein de son exploitation canadienne. Les faiblesses importantes relatives aux contrôles d'accès de diverses bases de données et aux contrôles automatisés qui avaient été détectées sont maintenant corrigées.

Au 1^{er} août 2006, Cogeco Câble a fait l'acquisition de Cabovisão, au Portugal. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2007, la direction a mené un projet visant à évaluer la conception des contrôles internes et des processus d'affaires importants à l'égard de l'information financière. Au 31 mai 2009, certains contrôles internes clés étaient toujours en cours d'examen et de mise en œuvre. Certains contrôles à l'égard de l'accès aux bases de données, de la séparation des tâches et de la conception des politiques, de même que certains contrôles automatisés, sont en cours d'examen, et toute faiblesse importante détectée sera corrigée avant la fin de l'exercice 2009.

Comme l'exige le Règlement 52-109, la direction prévoit attester la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice 2009.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Compagnie depuis le 31 août 2008, à l'exception des éléments décrits ci-après. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée COGECO figure dans le rapport de gestion annuel de 2008.

Cogeco Câble dessert certaines régions en Ontario (Burlington et Windsor) et au Portugal (Palmela) où l'industrie automobile est un important moteur de l'activité économique. Le ralentissement économique prononcé qui touche depuis quelques mois l'industrie automobile pourrait avoir une incidence défavorable sur le niveau d'activité économique et sur les dépenses de consommation liées aux biens et aux services au sein de ces collectivités. Lors de périodes de récession précédentes, la demande de services de télécommunications par câble s'est généralement avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeurera solide durant une récession mondiale prolongée.

Malgré le bilan solide de Cogeco Câble et la gestion proactive de l'échéance des dettes, la conjoncture financière actuelle et la crise du crédit pourraient entraîner une diminution de la disponibilité des capitaux tant sur le marché des capitaux empruntés que sur celui des capitaux propres au cours des années à venir. Lorsque les facilités de crédit et autres sources de financement actuelles de Cogeco Câble arriveront à échéance, les conditions des facilités bancaires ou autres pourraient s'avérer moins favorables au renouvellement.

La conjoncture actuelle risque aussi d'avoir une incidence sur les régimes de retraite à prestations déterminées de la Compagnie, étant donné que rien ne garantit que le rendement réel des actifs des régimes de retraite sera semblable au taux de rendement prévu dans la plus récente évaluation actuarielle. Des modifications dictées par le marché peuvent se

traduire par des variations des hypothèses qui seront utilisées dans les prochaines évaluations actuarielles, ce qui pourrait obliger la Compagnie à verser des cotisations futures aux régimes de retraite à prestations déterminées qui diffèreraient de façon importante des cotisations actuelles de la Compagnie.

La Compagnie est exposée aux risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt sur les instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement ou le remboursement de ces instruments, ce qui pourra se traduire par une variation importante des charges financières de la Compagnie. Au 31 mai 2009, environ 80 % de la dette de Cogeco Câble portait intérêt à taux fixe.

La volatilité actuelle des taux de change et des taux d'intérêt dans les marchés financiers est anormalement élevée, et il pourrait en résulter une augmentation du risque lié aux instruments de couverture dans lesquels Cogeco Câble est partie prenante, advenant qu'une ou plusieurs contreparties à ces instruments éprouvent des difficultés financières et ne puissent respecter leurs obligations.

Les services de télévision numérique terrestres ont été lancés au Portugal en avril 2009. Cet événement pourrait limiter la croissance ou donner lieu à une certaine attrition des clients du service de Câble de base et, par conséquent, avoir une incidence défavorable sur les unités de service dans le secteur de la câblodistribution.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de COGECO de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2008, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Compagnie figure dans le rapport de gestion annuel de 2008.

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »), *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*.

Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA* exige qu'une entité présente des informations de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures en matière de gestion du capital, y compris les exigences en matière de capital auxquelles l'entité est soumise en vertu de règles extérieures et les conséquences en cas de non-conformité avec les règles en question. Ces nouvelles informations à fournir sont présentées à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires de la Compagnie.

Instruments financiers

Le chapitre 3862, qui porte sur les informations à fournir concernant les instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et de la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que de la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863 établit des normes quant à la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Il traite du classement des instruments financiers, par leur émetteur, dans les passifs ou dans les capitaux propres, du classement des intérêts, des dividendes et des gains et pertes correspondants, ainsi que des circonstances dans lesquelles les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur le classement ni sur la mesure des instruments financiers de la Compagnie. Les nouvelles informations présentées conformément à ces nouveaux chapitres sont incluses à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires de la Compagnie.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui établit des lignes directrices exigeant qu'une entité tienne compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lorsqu'elle détermine la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le

CPN-173 s'applique à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes se terminant à compter du 20 janvier 2009 et il s'applique à la Compagnie à compter du deuxième trimestre de l'exercice 2009, avec application rétrospective au début de l'exercice en cours, sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de ce nouvel abrégé au cours du deuxième trimestre a donné lieu à une diminution de 3,5 millions \$ des actifs liés aux instruments financiers dérivés, à une diminution de 1 million \$ du passif d'impôts futurs, à une diminution de 1,8 million \$ de la part des actionnaires sans contrôle et à une diminution de 0,8 million \$ du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} décembre 2008 et n'a pas eu d'incidence importante sur le bilan consolidé au 1^{er} septembre 2008.

Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du *Manuel de l'ICCA, Normes générales de présentation des états financiers*, en précisant que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, ont été adoptées par la Compagnie le 1^{er} septembre 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires.

PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui remplace le chapitre 1581 du même nom, et les chapitres 1601, *États financiers consolidés*, et 1602, *Participations sans contrôle*, qui ensemble remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces nouveaux chapitres harmonisent les aspects importants des normes comptables canadiennes avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») que devront obligatoirement adopter les entités pour leurs exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le chapitre 1582 exige que toutes les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur de l'entité acquise à la date d'acquisition, et ce, même si le regroupement d'entreprises est mené en plusieurs étapes, ou si l'acquéreur possède moins de 100 % de la participation en capitaux propres dans l'entité acquise à la date d'acquisition, et étoffe la définition d'une entreprise assujettie à une acquisition. Ce chapitre établit également de nouvelles lignes directrices quant à l'évaluation de la contrepartie donnée et à la constatation et à l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge au moment d'un regroupement d'entreprises. De plus, en vertu de ces nouvelles lignes directrices, les coûts d'acquisition, autrefois inclus à titre de composante de la contrepartie donnée, ainsi que tout écart d'acquisition négatif découlant de la répartition du prix d'acquisition, qui était porté en réduction des actifs à long terme acquis en vertu de l'ancienne norme, seront comptabilisés en résultat dans la période considérée. Ce nouveau chapitre sera appliqué de façon prospective et n'aura d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie que pour les acquisitions futures conclues au cours de périodes postérieures à la date d'adoption.

Les chapitres 1601 et 1602 portant sur les états financiers consolidés exigent qu'une entité évalue la participation sans contrôle au moment de l'acquisition à la juste valeur ou à la quote-part de la participation sans contrôle de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les nouveaux chapitres exigent également que la participation sans contrôle soit présentée à titre de composante distincte des capitaux propres.

Les nouvelles normes seront en vigueur au début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011, et leur application anticipée simultanée est permise. L'adoption anticipée pourrait contribuer à réduire le montant du retraitement nécessaire au moment de la conversion aux IFRS. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes.

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux IFRS à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. En mars 2009, l'ICCA a publié un deuxième exposé-sondage sur ce sujet qui adresse des normes IFRS additionnelles, considère les commentaires reçus à ce jour et clarifie certaines positions. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Compagnie prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 et

les états financiers consolidés annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Compagnie a formé une équipe responsable du projet, laquelle comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Compagnie recevra l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois principales phases qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité.

- Phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic – Cette étape prévoit une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Ces procédures permettent de déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.
- Phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception – Au cours de cette étape, chaque domaine cerné au cours de l'étape d'évaluation de l'étendue et du diagnostic sera examiné par ordre décroissant de priorité, et des équipes de projet seront formées au besoin. Cette étape prévoit la détermination des modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles, aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, ainsi qu'une analyse des choix permis par les IFRS et la préparation d'une ébauche d'états financiers conformes aux IFRS.
- Phase de mise en œuvre et d'examen – Au cours de cette phase, des changements seront apportés aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, de manière à compléter les processus d'autorisation officiels en vue de l'approbation des modifications recommandées concernant les conventions comptables et des programmes de formation offerts dans l'ensemble de l'entreprise, au besoin. L'étape se terminera par la collecte d'informations financières nécessaires à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS, l'intégration des IFRS dans les processus d'affaires, l'élimination de tout processus de collecte de données non nécessaire et finalement l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS. La mise en application prévoit également de la formation supplémentaire pour le personnel à mesure que les systèmes modifiés entreront en vigueur.

La Compagnie a complété la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic en février 2009 et procède actuellement à la phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception. À mesure que l'incidence de la conversion sera déterminée, les répercussions sur la technologie de l'information, les systèmes de données et les activités seront évaluées. L'analyse des IFRS par la Compagnie et la comparaison avec les principes comptables actuellement appliqués ont permis de relever un certain nombre de différences qui pourraient exiger que des changements soient apportés aux systèmes d'information ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Compagnie juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée, et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Nous remarquons que les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers consolidés de la Compagnie au cours des années à venir. L'incidence future des IFRS sera également tributaire des circonstances particulières qui régneront au cours de ces années. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers consolidés. Les normes sont les suivantes :

- Présentation des états financiers (IAS 1)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Produits des activités ordinaires (IAS 18)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

De plus, IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de bénéficier d'un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires aux exigences générales relatives à l'application rétrospective complète des IFRS, lesquelles pourraient différer des

exigences décrites dans les normes mentionnées ci-dessus. La Compagnie analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Compagnie n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption de IFRS 1 sur ses états financiers consolidés.

Le projet de conversion progresse conformément au plan établi par la direction.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise COGECO tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées » et le « bénéfice par action excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies et flux de trésorerie nets

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de COGECO à rembourser sa dette, à verser à ses actionnaires des distributions prélevées sur les capitaux propres et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	102 653	112 893	253 603	252 439
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(7 155)	(16 825)	37 872	10 380
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies	95 498	96 068	291 475	262 819

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies	95 498	96 068	291 475	262 819
Acquisitions d'immobilisations	(56 664)	(50 940)	(184 534)	(160 286)
Augmentation des charges reportées	(5 256)	(7 050)	(18 242)	(20 661)
Actifs acquis par l'entremise de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 13 b)	(1 162)	(971)	(2 423)	(2 417)
Flux de trésorerie nets	32 416	37 107	86 276	79 455

Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement et marge d'exploitation

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Compagnie à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Compagnie qui est disponible avant impôts pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule en divisant le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies. Le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009	2008 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	61 750	58 642	182 269	158 954
Amortissement	67 654	58 564	198 502	167 949
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	129 404	117 206	380 771	326 903
Produits d'exploitation	316 310	283 878	936 510	816 027
Marge d'exploitation	40,9%	41,3%	40,7%	40,1%

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter le classement des gains ou pertes de change dans les charges financières plutôt que dans les charges d'exploitation.

Bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées et bénéfice par action excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées et le bénéfice par action excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant ces ajustements. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Les mesures financières non définies par les PCGR mentionnées ci-dessus se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Périodes de neuf mois terminées les 31 mai	
	2009 \$ (non vérifié)	2008 \$ (non vérifié)	2009 \$ (non vérifié)	2008 \$ (non vérifié)
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Bénéfice net (perte nette)	10 480	9 538	(93 758)	15 452
Ajustements :				
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle	-	-	123 951	-
Ajustements d'impôts, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle :				
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre	(3 531)	-	(3 531)	-
Utilisation de pertes fiscales précédant l'acquisition	1 984	-	1 984	-
Réduction des taux d'imposition fédéraux canadiens	-	-	-	(7 909)
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	18 057
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées	8 933	9 538	28 646	25 600
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 758 923	16 682 468	16 746 931	16 676 369
Effet de dilution des options d'achat d'actions	3 947	54 599	11 432	70 256
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	16 762 870	16 737 067	16 758 363	16 746 625
Bénéfice par action excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées				
De base	0,53	0,57	1,71	1,54
Dilué	0,53	0,57	1,71	1,53

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 9 juillet 2009. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Compagnie, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters
Président du conseil

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président et chef de la direction

Cogeco inc.
Montréal (Québec)
Le 10 juillet 2009

**Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifié)**

Trimestres terminés les	31 mai		28/29 février		30 novembre		31 août	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	2009	2008 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽¹⁾	2008	2007 ⁽¹⁾	2008 ⁽¹⁾	2007 ⁽¹⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	316 310	283 878	311 825	271 894	308 375	260 255	292 873	251 300
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement ⁽²⁾	129 404	117 206	126 663	109 523	124 704	100 174	122 019	100 755
Marge d'exploitation ⁽²⁾	40,9 %	41,3 %	40,6 %	40,3 %	40,4 %	38,5 %	41,7 %	40,1 %
Amortissement	67 654	58 564	66 785	56 346	64,063	53 039	61 775	54 723
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	61 750	58 642	59 878	53 177	60 641	47 135	60 244	46 032
Charges financières	14 362	17 748	18 028	17 550	23 778	16 333	19 066	19 084
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre	(10 930)	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	-	399 648	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	26 334	10 285	175	(14 426)	9 848	9 277	9 849	(7 480)
Perte (gain) sur dilution	-	3	22	(25)	26	107	19	(27 011)
Part des actionnaires sans contrôle	21 504	21 068	(242 704)	33 763	15 936	13 762	21 559	24 240
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	10 480	9 538	(115 291)	16 315	11 053	7 656	9 656	37 097
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	(425)	-	(17 632)	-	(6 713)
Bénéfice net (perte nette)	10 480	9 538	(115 291)	15 890	11 053	(9 976)	9 656	30 384
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées ⁽²⁾⁽³⁾	8 933	9 538	8 660	8 406	11 053	7 656	9 656	5 309
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies ⁽²⁾	95 498	96 068	100 351	85 374	95 626	81 377	99 969	78 153
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	102 653	112 893	120 480	92 942	30 470	46 604	146 052	107 155
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	32 416	37 107	32 089	19 374	21 771	22 974	20 981	9 131
Bénéfice (perte) par action								
De base								
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,63	0,57	(6,89)	0,98	0,66	0,46	0,58	2,23
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	(0,03)	-	(1,06)	-	(0,40)
Bénéfice net (perte nette)	0,63	0,57	(6,89)	0,95	0,66	(0,60)	0,58	1,83
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées ⁽²⁾⁽³⁾	0,53	0,57	0,52	0,50	0,66	0,46	0,58	0,32
Dilué(e)								
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,63	0,57	(6,89)	0,97	0,66	0,46	0,58	2,21
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	(0,03)	-	(1,06)	-	(0,40)
Bénéfice net (perte nette)	0,63	0,57	(6,89)	0,95	0,66	(0,60)	0,58	1,81
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, les ajustements d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées ⁽²⁾⁽³⁾	0,53	0,57	0,52	0,50	0,66	0,46	0,58	0,32

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière des quatre trimestres de l'exercice 2008 et du quatrième trimestre de l'exercice 2007 reflète le classement des gains ou pertes de change dans les charges financières plutôt que dans les charges d'exploitation.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

⁽³⁾ Le bénéfice net pour le trimestre terminé le 31 août 2007 a été ajusté pour en retirer un gain sur dilution de 27 millions \$ découlant de l'émission d'actions par une filiale et des ajustements d'impôts de 4,8 millions \$, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, liés à la comptabilisation d'économies découlant de pertes fiscales d'exercices antérieurs et du paiement de l'impôt minimum, et à la réduction des taux d'imposition fédéraux canadiens en plus des ajustements expliqués à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

Les résultats d'exploitation du secteur de la câblodistribution ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante, et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible, au troisième trimestre, ce qui tient surtout au fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal.

Statistiques sur les clients du secteur de la câblodistribution
(non vérifié)

	31 mai 2009	31 août 2008
Foyers câblés		
Ontario	1 043 590	1 029 121
Québec	512 266	502 490
Canada	1 555 856	1 531 611
Portugal	904 141⁽¹⁾	895 923
Total	2 459 997	2 427 534
Unités de service		
Ontario	1 472 676	1 387 054
Québec	659 447	604 854
Canada	2 132 123	1 991 908
Portugal	678 076	724 966
Total	2 810 199	2 716 874
Clients du service de Câble de base		
Ontario	600 160	596 229
Québec	265 569	260 865
Canada	865 729	857 094
Portugal	264 798	296 135
Total	1 130 527	1 153 229
Clients des volets facultatifs		
Ontario	496 706	493 858
Québec	224 792	215 820
Canada	721 498	709 678
Portugal	-	-
Total	721 498	709 678
Clients du service de télévision payante		
Ontario	105 260	97 753
Québec	50 044	47 075
Canada	155 304	144 828
Portugal	66 295	57 715
Total	221 599	202 543
Clients des services Internet à haute vitesse		
Ontario	373 884	352 553
Québec	135 549	120 914
Canada	509 433	473 467
Portugal	142 184	159 301
Total	651 617	632 768
Clients des services de Télévision numérique		
Ontario	320 765	288 345
Québec	167 959	153 401
Canada	488 724	441 746
Portugal	45 428	24 452
Total	534 152	466 198
Clients du service de Téléphonie		
Ontario	177 867	149 927
Québec	90 370	69 674
Canada	268 237	219 601
Portugal	225 666	245 078
Total	493 903	464 679

⁽¹⁾ Cogeco Câble évalue actuellement le nombre de foyers câblés.

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non vérifiés)

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	316 310	283 878	936 510	816 027
Charges d'exploitation	186 906	166 672	555 739	489 124
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	129 404	117 206	380 771	326 903
Amortissement (note 3)	67 654	58 564	198 502	167 949
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	61 750	58 642	182 269	158 954
Charges financières (note 4)	14 362	17 748	56 168	51 631
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres (note 5)	(10 930)	—	(10 930)	—
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 6)	—	—	399 648	—
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	58 318	40 894	(262 617)	107 323
Impôts sur les bénéfices (note 7)	26 334	10 285	36 357	5 136
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	—	3	48	85
Part des actionnaires sans contrôle	21 504	21 068	(205 264)	68 593
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	10 480	9 538	(93 758)	33 509
Perte provenant des activités abandonnées (note 16)	—	—	—	(18 057)
Bénéfice net (perte nette)	10 480	9 538	(93 758)	15 452
Bénéfice (perte) par action (note 8)				
De base				
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,63	0,57	(5,60)	2,01
Perte provenant des activités abandonnées	—	—	—	(1,08)
Bénéfice net (perte nette)	0,63	0,57	(5,60)	0,93
Dilué(e)				
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	0,63	0,57	(5,60)	2,00
Perte provenant des activités abandonnées	—	—	—	(1,08)
Bénéfice net (perte nette)	0,63	0,57	(5,60)	0,92

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	10 480	9 538	(93 758)	15 452
Autres éléments du résultat étendu				
Gains (pertes) non réalisés(es) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite du recouvrement d'impôts de 3 847 000 \$ et de 11 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 22 173 000 \$ et de 1 566 000 \$ (déduction faite de la charge d'impôts de 279 000 \$ et du recouvrement d'impôts de 908 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 860 000 \$ et de 4 653 000 \$ en 2008)	(10 584)	412	(742)	(2 226)
Reclassement au bénéfice net des pertes (gains) réalisées(es) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite du recouvrement d'impôts de 4 615 000 \$ et de la charge d'impôt de 746 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 20 104 000 \$ et de 3 037 000 \$ (déduction faite du recouvrement d'impôts de 199 000 \$ et de la charge d'impôts de 1 465 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 738 000 \$ et de 5 421 000 \$ en 2008)	9 595	(353)	(1 460)	2 594
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 8 925 000 \$ et de 7 528 000 \$ (15 588 000 \$ et 32 087 000 \$ en 2008)	(4 260)	7 454	3 596	15 345
Pertes (gains) non réalisés(es) sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 7 709 000 \$ et de 1 033 000 \$ (10 837 000 \$ et 21 162 000 \$ en 2008)	3 680	(5 182)	(494)	(10 120)
	(1 569)	2 331	900	5 593
Résultat étendu	8 911	11 869	(92 858)	21 045

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(non vérifiés)

	Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
Solde au début, tel que présenté	295 808	274 946
Modifications de conventions comptables	—	424
Solde au début redressé	295 808	275 370
Bénéfice net (perte nette)	(93 758)	15 452
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(442)	(387)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(3 576)	(3 114)
Solde à la fin	198 032	287 321

COGECO INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 757	37 472
Débiteurs	65 032	64 910
Impôts sur les bénéfices à recevoir	11 528	3 569
Charges payées d'avance	15 196	13 271
Actifs d'impôts futurs	4 263	8 661
	141 776	127 883
Placements	739	739
Immobilisations	1 273 929	1 261 610
Charges reportées	56 703	57 841
Actifs incorporels (note 9)	1 048 969	1 116 382
Écart d'acquisition (note 9)	153 710	487 805
Actifs d'impôts futurs	5 265	7 221
	2 681 091	3 059 481
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Endettement bancaire	55 406	10 302
Créditeurs et charges à payer	212 518	259 038
Impôts sur les bénéfices à payer	27 599	20 793
Produits reportés et perçus d'avance	32 407	32 859
Instruments financiers dérivés	—	79 791
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 10)	177 504	336 858
	505 434	739 641
Dette à long terme (note 10)	910 471	737 055
Instruments financiers dérivés	2 319	—
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	12 351	11 859
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	11 510	9 645
Passifs d'impôts futurs	243 507	256 307
	1 685 592	1 754 507
Part des actionnaires sans contrôle	670 224	883 948
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 11)	121 006	120 049
Actions autodétenues (note 11)	(1 847)	(1 522)
Surplus d'apport	2 220	1 727
Bénéfices non répartis	198 032	295 808
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 12)	5 864	4 964
	325 275	421 026
	2 681 091	3 059 481

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	10 480	9 538	(93 758)	33 509
Ajustements pour :				
Amortissement (note 3)	67 654	58 564	198 502	167 949
Amortissement des coûts de transaction reportés	634	742	1 985	2 215
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres (note 5)	(10 930)	—	(10 930)	—
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 6)	—	—	399 648	—
Impôts futurs (note 7)	7 828	4 690	566	(13 050)
Part des actionnaires sans contrôle	21 504	21 068	(205 264)	68 593
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	—	3	48	85
Gain de change sur la dette à long terme non couverte	(2 376)	—	(2 376)	—
Rémunération à base d'actions	396	1 022	1 260	2 092
Perte sur disposition d'immobilisations	29	151	233	388
Autres	279	290	1 561	1 038
	95 498	96 068	291 475	262 819
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 13 a))	7 155	16 825	(37 872)	(10 380)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	102 653	112 893	253 603	252 439
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités abandonnées (note 16)	—	—	—	(3 973)
	102 653	112 893	253 603	248 466
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 13 b))	(56 664)	(50 940)	(184 534)	(160 286)
Augmentation des charges reportées	(5 256)	(7 050)	(18 242)	(20 661)
Acquisition d'entreprise déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	—	(16 105)	—	(16 105)
Autres	201	(320)	262	(435)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement provenant des activités poursuivies	(61 719)	(74 415)	(202 514)	(197 487)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement provenant des activités abandonnées (note 16)	—	—	—	(133)
	(61 719)	(74 415)	(202 514)	(197 620)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	16 986	(15 686)	45 104	2 090
Remboursement net des crédits à terme	(56 515)	(60 451)	(86 464)	(129 586)
Émission de dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction	—	99 759	254 771	99 810
Remboursement de la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(801)	(731)	(241 428)	(2 007)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	936	266	957	327
Acquisition d'actions autodétenues	—	—	(325)	(468)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(147)	(129)	(442)	(387)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(1 192)	(1 038)	(3 576)	(3 114)
Émission d'actions par une filiale aux actionnaires sans contrôle	—	62	964	3 354
Dividendes payés par une filiale aux actionnaires sans contrôle	(3 944)	(3 281)	(11 827)	(9 834)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement provenant des activités poursuivies	(44 677)	18 771	(42 266)	(39 815)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement provenant des activités abandonnées (note 16)	—	—	—	4 106
	(44 677)	18 771	(42 266)	(35 709)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	(1 866)	1 063	(538)	1 265
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 609)	58 312	8 285	16 402
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	51 366	24 369	37 472	66 279
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	45 757	82 681	45 757	82 681

La note 13 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, présentent fidèlement la situation financière de COGECO inc. (« la Compagnie ») au 31 mai 2009 et au 31 août 2008, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009 et 2008.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de COGECO inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2008. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-dessous.

Adoption de nouvelles conventions comptables

Information à fournir concernant le capital et instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*.

Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA exige qu'une entité présente des informations de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures en matière de gestion du capital, y compris les exigences en matière de capital auxquelles l'entité est soumise en vertu de règles extérieures et les conséquences en cas de non-conformité aux règles en question. Ces nouvelles informations à fournir sont présentées à la note 15.

Instruments financiers

Le chapitre 3862, qui porte sur les informations à fournir concernant les instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et de la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que de la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863 établit des normes quant à la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Il traite du classement des instruments financiers, par leur émetteur, dans les passifs ou dans les capitaux propres, du classement des intérêts, dividendes, gains et pertes correspondants, et des circonstances dans lesquelles les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur le classement et la mesure des instruments financiers de la Compagnie. Les nouvelles informations présentées conformément à ces nouveaux chapitres sont incluses à la note 15.

Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, *Normes générales de présentation des états financiers*, en précisant que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, ont été adoptées par la Compagnie le 1^{er} septembre 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui établit des lignes directrices exigeant qu'une entité tienne compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lorsqu'elle détermine la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le CPN-173 s'applique à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes se terminant à compter du 20 janvier 2009 et il s'applique à la Compagnie à compter du deuxième trimestre de 2009, avec application rétrospective au début de l'exercice en cours, sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de ce nouvel abrégé au cours du deuxième trimestre a donné lieu à une diminution de 3,5 millions \$ des actifs liés aux instruments financiers dérivés, à une diminution de 1 million \$ du passif d'impôts futurs, à une diminution de 1,8 million \$ de la part des actionnaires sans contrôle et à une diminution de 0,8 million \$ des autres éléments du résultat étendu cumulé au 1^{er} décembre 2008 et n'a pas eu d'incidence importante sur le bilan consolidé au 1^{er} septembre 2008.

Prises de position comptables futures

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui remplace le chapitre 1581 du même nom, et les chapitres 1601, *États financiers consolidés*, et 1602, *Participations sans contrôle*, qui ensemble remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces nouveaux chapitres harmonisent les aspects importants des normes comptables canadiennes avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») que devront obligatoirement adopter les entités pour leurs exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le chapitre 1582 exige que toutes les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur de l'entité acquise à la date d'acquisition, et ce, même si le regroupement d'entreprises est mené en plusieurs étapes, ou si l'acquéreur possède moins de 100 % de la participation en capitaux propres dans l'entité acquise à la date d'acquisition, et étoffe la définition d'une entreprise assujettie à une acquisition. Ce chapitre établit également de nouvelles lignes directrices quant à l'évaluation de la contrepartie donnée et à la constatation et à l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises. De plus, en vertu de ces nouvelles lignes directrices, les coûts d'acquisition, autrefois inclus à titre de composante de la contrepartie donnée, ainsi que tout écart d'acquisition négatif découlant de la répartition du prix d'acquisition, qui était porté en réduction des actifs à long terme acquis en vertu de l'ancienne norme, seront comptabilisés au résultat dans la période considérée. Ce nouveau chapitre sera appliqué de façon prospective et n'aura d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie que pour les acquisitions futures conclues au cours de périodes ultérieures à la date d'adoption.

Les chapitres 1601 et 1602 portant sur les états financiers consolidés exigent qu'une entité évalue la participation sans contrôle à la juste valeur ou à la quote-part de la participation sans contrôle de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les nouveaux chapitres exigent également que la participation sans contrôle soit présentée à titre de composante distincte des capitaux propres.

Les nouvelles normes seront en vigueur au début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011, et leur application anticipée simultanée est permise. L'adoption anticipée pourrait contribuer à réduire le montant du retraitement nécessaire au moment de la conversion aux IFRS. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités avec obligation publique de rendre des comptes.

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux IFRS à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. En mars 2009, l'ICCA a publié un deuxième exposé-sondage sur ce sujet qui adresse des normes IFRS additionnelles, considère les commentaires reçus à ce jour et clarifie certaines positions. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Compagnie prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice terminé 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Compagnie a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Compagnie recevra l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois principales phases qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité.

- Phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic – Cette étape prévoit une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Ces procédures permettent de déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.
- Phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception – Dans cette étape, chaque domaine subissant l'incidence de la transition relevé au cours de l'étape d'évaluation de l'étendue et du diagnostic sera examiné en ordre décroissant de priorité, et des équipes de projet seront formées au besoin. Cette étape prévoit la détermination des modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles, aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, ainsi qu'une analyse des choix permis par les IFRS et la préparation d'une ébauche d'états financiers conformément aux IFRS.
- Phase de mise en œuvre et d'examen – Au cours de cette phase, des changements sont apportés aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, complétant ainsi les processus d'autorisation officiels en vue de l'approbation des modifications recommandées concernant les conventions comptables et des programmes de formation offerts dans l'ensemble de l'entreprise, si nécessaire. L'étape se terminera par la collecte d'informations financières nécessaires à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS, l'intégration des IFRS dans les processus d'affaires, l'élimination de tout processus de collecte de données non nécessaire et finalement l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS. La mise en application prévoit également de la formation supplémentaire pour le personnel à mesure que les systèmes modifiés entrent en vigueur.

La Compagnie a complété la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic en février 2009, et procède actuellement à la phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception. À mesure que l'incidence de la conversion sera déterminée, les répercussions sur la technologie de l'information, les systèmes de données et les activités seront évaluées. L'analyse des IFRS par la Compagnie et la comparaison avec les principes comptables actuellement appliqués ont permis de relever un certain nombre de différences qui pourraient exiger que des changements soient apportés aux systèmes d'information, ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Compagnie juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Nous remarquons que les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers consolidés de la Compagnie au cours des années à venir. L'incidence future des IFRS sera également tributaire des circonstances particulières qui prévaudront au cours de ces années. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers consolidés. Les normes sont les suivantes :

- Présentation des états financiers (IAS 1)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Produits des activités ordinaires (IAS 18)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

De plus, IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de bénéficier d'un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires aux exigences générales relatives à l'application rétrospective des IFRS, lesquelles pourraient différer des exigences décrites dans les normes mentionnées ci-dessus. La Compagnie analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Compagnie n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption de IFRS 1 sur ses états financiers consolidés.

Le projet de conversion progresse conformément au plan établi.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle**

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

Trois mois terminés le 31 mai	Câblodistribution		Autres et éliminations		Consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	305 672	274 944	10 638	8 934	316 310	283 878
Charges d'exploitation	176 941	157 452	9 965	9 220	186 906	166 672
Bénéfice (perte) d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	128 731	117 492	673	(286)	129 404	117 206
Amortissement	67 513	58 209	141	355	67 654	58 564
Bénéfice (perte) d'exploitation provenant des activités poursuivies	61 218	59 283	532	(641)	61 750	58 642
Charges financières	14 206	17 374	156	374	14 362	17 748
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	(10 930)	—	—	—	(10 930)	—
Impôts sur les bénéfices	26 172	10 767	162	(482)	26 334	10 285
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	—	3	—	—	—	3
Part des actionnaires sans contrôle	21 504	21 068	—	—	21 504	21 068
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	10 266	10 071	214	(533)	10 480	9 538
Actif total ⁽¹⁾	2 636 362	3 019 155	44 729	40 326	2 681 091	3 059 481
Immobilisations ⁽¹⁾	1 270 386	1 257 965	3 543	3 645	1 273 929	1 261 610
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 023 629	1 091 042	25 340	25 340	1 048 969	1 116 382
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	153 710	487 805	—	—	153 710	487 805
Acquisition d'immobilisations ⁽²⁾	57 663	51 878	163	33	57 826	51 911

⁽¹⁾ Aux 31 mai 2009 et 31 août 2008.⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle (suite)**

Neuf mois terminés le 31 mai	Câblodistribution		Autres et éliminations		Consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	910 030	791 879	26 480	24 148	936 510	816 027
Charges d'exploitation	536 115	468 427	19 624	20 697	555 739	489 124
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	373 915	323 452	6 856	3 451	380 771	326 903
Amortissement	198 079	166 885	423	1 064	198 502	167 949
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	175 836	156 567	6 433	2 387	182 269	158 954
Charges financières	55 588	50 387	580	1 244	56 168	51 631
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	(10 930)	—	—	—	(10 930)	—
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	399 648	—	—	—	399 648	—
Impôts sur les bénéfices	34 778	4 764	1 579	372	36 357	5 136
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	48	85	—	—	48	85
Part des actionnaires sans contrôle	(205 264)	68 593	—	—	(205 264)	68 593
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	(98 032)	32 738	4 274	771	(93 758)	33 509
Perte provenant des activités abandonnées	—	—	—	(18 057)	—	(18 057)
Actif total ⁽¹⁾	2 636 362	3 019 155	44 729	40 326	2 681 091	3 059 481
Immobilisations ⁽¹⁾	1 270 386	1 257 965	3 543	3 645	1 273 929	1 261 610
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 023 629	1 091 042	25 340	25 340	1 048 969	1 116 382
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	153 710	487 805	—	—	153 710	487 805
Acquisition d'immobilisations ⁽²⁾	186 611	162 479	346	224	186 957	162 703

⁽¹⁾ Aux 31 mai 2009 et 31 août 2008.⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle (suite)**

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques basées sur la localisation des clients :

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation				
Canada	258 739	219 862	755 635	636 485
Europe	57 571	64 016	180 875	179 542
	316 310	283 878	936 510	816 027

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Immobilisations		
Canada	982 139	944 328
Europe	291 790	317 282
	1 273 929	1 261 610
Actifs incorporels		
Canada	1 048 969	1 052 608
Europe	—	63 774
	1 048 969	1 116 382
Écart d'acquisition		
Canada	116 890	116 890
Europe	36 820	370 915
	153 710	487 805

3. Amortissement

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations	60 163	50 105	171 219	143 099
Charges reportées	6 298	5 684	18 157	17 084
Actifs incorporels	1 193	2 775	9 126	7 766
	67 654	58 564	198 502	167 949

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***4. Charges financières**

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	15 300	17 788	52 599	51 620
Pertes (gains) de change	(1 687)	2	2 716	(856)
Amortissement des coûts de transaction reportés	408	408	1 222	1 222
Autres	341	(450)	(369)	(355)
	14 362	17 748	56 168	51 631

5. Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre

La filiale de câblodistribution portugaise de la Compagnie, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), a constaté des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à son acquisition par la filiale de la Compagnie. À la date d'acquisition, le montant cumulé correspondait à la meilleure estimation de la direction en fonction de l'information disponible. La direction revoit périodiquement ses estimations afin de tenir compte des paiements effectués relativement à ces passifs éventuels ainsi que de toute nouvelle information disponible qui permettrait à la filiale de la Compagnie d'améliorer ses estimations antérieures. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, Cabovisão a reçu un rapport préliminaire des autorités fiscales portugaises concernant certains des éléments figurant dans les passifs éventuels. Par conséquent, la direction a revu son estimation des passifs éventuels afin de refléter les nouveaux renseignements présentés dans ce rapport préliminaire et a déterminé qu'une réduction de 7 millions €, équivalant à 10,9 millions \$, du montant précédemment comptabilisé était nécessaire au 31 mai 2009 afin de refléter la meilleure estimation de la direction.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***6. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels**

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	—	—	339 206	—
Réduction de valeur des actifs incorporels	—	—	60 442	—
	—	—	399 648	—

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison d'un climat économique défavorable ainsi que de promotions et de campagnes publicitaires dynamiques et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Conformément aux normes comptables actuelles, la direction considère que le recul continu des unités de service et des produits d'exploitation en monnaie locale est plus sévère et persistant que prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La filiale de la Compagnie a complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur les projections financières internes et conséquemment, un niveau important de jugement de la direction est nécessaire pour les estimer. Un changement significatif dans les hypothèses utilisées pourrait résulter en une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie définie, telles que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur sur les relations clients de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***7. Impôts sur les bénéfices**

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Exigibles	18 506	5 595	35 791	18 186
Futurs	7 828	4 690	566	(13 050)
	26 334	10 285	36 357	5 136

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	58 318	40 894	(262 617)	107 323
Taux d'imposition de base combiné	32,49 %	33,42 %	32,49 %	33,39 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	18 949	13 665	(85 334)	35 840
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(38)	(944)	(918)	(1 294)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux futurs pratiquement en vigueur	—	—	—	(24 146)
Diminution des impôts sur les bénéfices provenant de la réduction de valeur non déductible de l'écart d'acquisition	—	—	89 890	—
Utilisation de pertes fiscales pré-acquisition	6 142	—	6 142	—
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non-déductibles	238	298	512	602
Effet causé par la différence des taux d'imposition étrangers	1 127	(2 821)	25 155	(6 198)
Autres	(84)	87	910	332
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	26 334	10 285	36 357	5 136

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***8. Bénéfice (perte) par action**

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) :

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	10 480	9 538	(93 758)	33 509
Perte provenant des activités abandonnées	—	—	—	(18 057)
Bénéfice net (perte nette)	10 480	9 538	(93 758)	15 452
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 758 923	16 682 468	16 746 931	16 676 369
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	—	54 599	—	70 256
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	16 758 923	16 737 067	16 746 931	16 746 625
Bénéfice (perte) par action				
De base				
Bénéfice (perte) provenant activités poursuivies	0,63	0,57	(5,60)	2,01
Perte provenant activités abandonnées	—	—	—	(1,08)
Bénéfice net (perte nette)	0,63	0,57	(5,60)	0,93
Dilué(e)				
Bénéfice (perte) provenant activités poursuivies	0,63	0,57	(5,60)	2,00
Perte provenant activités abandonnées	—	—	—	(1,08)
Bénéfice net (perte nette)	0,63	0,57	(5,60)	0,92

(1) Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009, le nombre moyen pondéré des actions subalternes à droit de vote qui étaient anti-dilutives totalisaient 3 947 et 11 432. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009, un total de 32 782 (33 182 et 22 121 en 2008) options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e) étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

9. Écart d'acquisition et actifs incorporels

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Relations clients	34 077	101 490
Licences de radiodiffusion	25 120	25 120
Droits de clients	989 772	989 772
	1 048 969	1 116 382
Écart d'acquisition	153 710	487 805
	1 202 679	1 604 187

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)****a) Actifs incorporels**

Au cours des neuf premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	Licences de radiodiffusion	Droits de clients	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2008	101 490	25 120	989 772	1 116 382
Amortissement	(9 126)	—	—	(9 126)
Écart de change	2 155	—	—	2 155
Réduction de valeur (note 6)	(60 442)	—	—	(60 442)
Solde au 31 mai 2009	34 077	25 120	989 772	1 048 969

b) Écart d'acquisition

Au cours des neuf premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	\$
Solde au 31 août 2008	487 805
Écart de change	11 253
Constatation de pertes fiscales pré-acquisition	(6 142)
Réduction de valeur (note 6)	(339 206)
Solde au 31 mai 2009	153 710

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***10. Dette à long terme**

	Échéance	Taux d'intérêt %	31 mai 2009 \$	31 août 2008 \$
Compagnie mère				
Crédit à terme	2011 ⁽¹⁾	3,11 ⁽²⁾	11 853	18 748
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,61 – 9,29	100	77
Filiales				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 94 096 350 €	2011	1,69 ⁽²⁾⁽⁵⁾	144 712	145 832
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	1,69 ⁽²⁾⁽⁵⁾	26 668	26 881
Emprunt rotatif – 69 250 000 € (126 000 000 € au 31 août 2008)	2011	1,63 ⁽²⁾	106 873	196 308
Emprunt rotatif	2011	1,22 ⁽²⁾	104 918	94 375
Débiteures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	149 989	149 814
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions \$ US	2008	6,83 ⁽³⁾	—	159 233
Série B	2011	7,73	174 482	174 338
Billets garantis de premier rang ⁽⁴⁾				
Série A – 190 millions \$ US	2015	7,00	205 923	—
Série B	2018	7,60	54 568	—
Débiteure non garantie de premier rang	2018	5,94	99 782	99 768
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,47 – 9,93	8 074	8 492
Autres	—	—	33	47
			1 087 975	1 073 913
Moins portion à court terme			177 504	336 858
			910 471	737 055

⁽¹⁾ En décembre 2008, le crédit à terme a été prolongé pour une année additionnelle.

⁽²⁾ Taux d'intérêt moyen sur la dette au 31 mai 2009, incluant les frais d'estampillage.

⁽³⁾ Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc.

⁽⁴⁾ Le 1^{er} octobre 2008, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a procédé à l'émission de 190 millions \$ US de billets garantis de premier rang, série A, échéant le 1^{er} octobre 2015 et de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1^{er} octobre 2018, déduction faite des coûts de transaction de 2,1 millions \$. Les billets garantis de premier rang, série B, portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. La filiale, a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, qui portent intérêt au taux nominal annuel de 7,00 %, payable semestriellement. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif des billets garantis de premier rang, série A, est de 7,24 %, et le taux de change applicable au capital de la dette libellée en dollars américains a été fixé à 1,0625 \$.

⁽⁵⁾ Le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***11. Capital-actions****Autorisé, en nombre illimité**

Actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou aux statuts de la Compagnie.

Actions à droits de vote multiples, 20 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Émis		
1 842 860 actions à droits de vote multiples	12	12
14 942 470 actions subalternes à droit de vote (14 897 586 au 31 août 2008)	120 994	120 037
	121 006	120 049

Au cours des neuf premiers mois, les transactions sur les actions subalternes à droit de vote ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2008	14 897 586	120 037
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions des employés et du régime d'options d'achat d'actions	44 884	957
Solde au 31 mai 2009	14 942 470	120 994

Régimes de rémunération à base d'actions

La Compagnie offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Aucune option d'achat d'action n'a été octroyée aux employés par COGECO inc. au cours des neuf premiers mois de 2009 et 2008. Cependant, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a octroyé 138 381 options d'achat d'actions (113 084 en 2008) comportant un prix d'exercice variant de 31,90 \$ à 34,46 \$ (41,45 \$ à 49,82 \$ en 2008) dont 29 711 options d'achat d'actions (22 683 en 2008) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Compagnie comptabilise une charge de rémunération pour les options octroyées depuis le 1^{er} septembre 2003. Une charge de rémunération de 310 000 \$ et 585 000 \$ (595 000 \$ et 1 502 000 \$ en 2008) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***11. Capital-actions (suite)**

La juste valeur des options octroyées par la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009 était de 7,70 \$ (12,59 \$ en 2008) par option. La juste valeur a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination des coûts de la rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2009	2008
	%	%
Taux de dividende prévu	1,40	0,90
Volatilité prévue	29	27
Taux d'intérêt sans risque	4,22	4,25
Durée prévue en années	4,0	4,0

Au 31 mai 2009, la Compagnie avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 79 650 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à des prix variant de 20,95 \$ à 37,50 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 19 octobre 2011.

La Compagnie offre également un régime d'unités d'actions incitatives (les « unités d'actions incitatives ») à l'intention de ses dirigeants et de certains employés désignés qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des neuf premiers mois, la Compagnie a octroyé 17 702 unités d'actions incitatives (12 852 en 2008). Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en espèces de 325 000 \$ (468 000 \$ en 2008) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteur de droit variable, est consolidée aux états financiers de la Compagnie et le coût des actions acquises est présenté en diminution du capital-actions à titre d'actions autodétenues. Une charge de rémunération de 133 000 \$ et 371 000 \$ (95 000 \$ et 258 000 \$ en 2008) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009 relativement à ce régime.

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc. ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées (les « régimes d'unités ») qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des neuf premiers mois, la Compagnie et sa filiale ont octroyé 11 113 et 6 282 unités d'actions différées respectivement. Une réduction de charge de 47 000 \$ et une charge de 304 000 \$ a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009 relativement à ces régimes.

12. Autres éléments du résultat cumulé

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes \$	Couvertures de flux de trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 août 2008	5 064	(100)	4 964
Autres éléments du résultat étendu	3 102	(2 202)	900
Solde au 31 mai 2009	8 166	(2 302)	5 864

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. États des flux de trésorerie**

a) Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	475	(1 869)	(19)	(6 148)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(1 468)	199	(7 990)	1 406
Charges payées d'avance	(2 200)	1 222	(2 026)	2 418
Créditeurs et charges à payer	(5 732)	11 371	(34 730)	(20 995)
Impôts sur les bénéfices à payer	16 437	5 643	6 852	13 833
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	(357)	259	41	(894)
	7 155	16 825	(37 872)	(10 380)

b) Autres informations

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	1 162	971	2 423	2 417
Intérêts versés	22 518	20 319	56 488	53 063
Impôts sur les bénéfices versés (encaissés)	3 168	(245)	36 563	2 895

14. Avantage sociaux futurs

La Compagnie et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	767	657	2 261	1 973
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	1 093	861	2 919	2 283
	1 860	1 518	5 180	4 256

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger COGECO inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Compagnie pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Compagnie. La Compagnie atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Compagnie évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 mai 2009, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux conventions d'échanges était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était A⁻.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Compagnie a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Compagnie est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Compagnie est soumise est plus élevé, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Compagnie. Pour réduire ce risque, la Compagnie assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 31 mai 2009, aucun client n'avait un solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Compagnie est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Compagnie dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Compagnie est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et le Portugal, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Compagnie :

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Comptes clients	77 408	73 160
Provision pour créances douteuses	(17 297)	(13 181)
	60 111	59 979
Autres débiteurs	4 921	4 931
	65 032	64 910

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux (suite)**

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Compagnie considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	31 mai 2009	31 août 2008
	\$	\$
Comptes clients nets non échus	44 676	43 659
Comptes clients nets échus	15 435	16 320
	60 111	59 979

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Compagnie soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Compagnie gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 31 mai 2009, le montant disponible en vertu des crédits à terme de la Compagnie s'établissait à 497,6 millions \$. La direction est d'avis que les crédits à terme engagés, jusqu'à leurs échéances en juillet et décembre 2011, fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes.

	2009	2010	2011	2012	2013	Suivantes	Total
	(trois mois)	(douze mois)	(douze mois)	(douze mois)	(douze mois)		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	55 406	—	—	—	—	—	55 406
Créditeurs et charges à payer	212 518	—	—	—	—	—	212 518
Dette à long terme ⁽¹⁾	174 218	40 357	319 340	187 000	—	362 423	1 083 338
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(207 423)	(207 423)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition ⁽²⁾	1 941	3 276	2 350	1 616	295	6	9 484
	444 083	43 633	321 690	188 616	295	356 881	1 355 198

⁽¹⁾ Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

⁽²⁾ Incluant les intérêts.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux (suite)**

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêts courants des dettes en vigueur en date du 31 mai et de leurs échéances respectives :

	2009 (trois mois)	2010 (douze mois)	2011 (douze mois)	2012 (douze mois)	2013 (douze mois)	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	11 081	43 994	42 968	26 999	24 636	78 210	227 888
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	4 812	18 696	17 398	14 614	14 614	30 445	100 579
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(4 322)	(16 957)	(16 182)	(14 520)	(14 520)	(30 249)	(96 750)
	11 571	45 733	44 184	27 093	24 730	78 406	231 717

Risque de taux d'intérêt

La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 mai 2009, la totalité de la dette à long terme de la Compagnie portait intérêt à taux fixe, exception faite des crédits à terme. Le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Compagnie à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable aux crédits à terme est d'approximativement 2,2 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 mai 2009 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

Risque de change

La Compagnie est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Compagnie a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions \$ US émis le 1^{er} octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux (suite)**

La Compagnie est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créiteurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 31 mai 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellée en dollars américains s'élevait à 2 081 000 \$ US (endettement bancaire de 286 000 \$ US au 31 août 2008), tandis que les créiteurs libellés en dollars américains s'élevaient à 3 875 000 \$ US (16 121 000 \$ US au 31 août 2008). Au 31 mai 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en euros s'élevaient à 1 176 000 € (219 000 € au 31 août 2008), tandis que les créiteurs libellés en euros s'élevaient à 50 000 € (163 000 € au 31 août 2008). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable à l'exception de l'importante fluctuation inhabituelle du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009, le taux de change a augmenté de 1,0620 \$ au 31 août 2008 à 1,0917 \$ au 31 mai 2009, atteignant un haut de 1,2991 \$ le 9 mars 2009. L'incidence d'une variation de 10% du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 22 000 \$.

En outre, l'investissement net de la Compagnie dans les filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A. a été empruntée directement en euros. Au 31 mai 2009, l'investissement net s'élevait à 184 959 000 € (446 051 000 € au 31 août 2008), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 180 705 000 € (237 455 000 € au 31 août 2008). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2009 s'établissait à 1,5433 \$ l'euro, comparativement à 1,5580 \$ l'euro au 31 août 2008. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,7 million \$ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 0,2 million \$.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus à des taux pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôts et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Compagnie correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant.

	31 mai 2009		31 août 2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	1 087 975	1 076 624	1 073 913	1 068 469

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux (suite)**

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Compagnie a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Compagnie gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Compagnie comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu des crédits à terme prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Compagnie. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote et le maintien de certaines clauses restrictives principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Au 31 mai 2009, la Compagnie se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Compagnie :

	31 mai 2009	31 août 2008
Endettement net ⁽¹⁾ / Avoir des actionnaires	3,4	2,7
Endettement net ⁽¹⁾ / Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	2,2	2,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement / Charges financières ⁽³⁾	6,8	6,3

⁽¹⁾ L'endettement net se définit comme la somme de l'endettement bancaire, de la dette à long terme et des passifs au titre des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

⁽²⁾ Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour les périodes des douze derniers mois terminées le 31 mai 2009 et 31 août 2008.

⁽³⁾ Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2009 et de douze mois terminée le 31 août 2008.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

16. Activités abandonnées

En octobre 2007, le conseil d'administration de TQS, une filiale indirecte de la Compagnie, a fait appel à Marchés mondiaux CIBC pour la conseiller et pour évaluer les options stratégiques à l'égard du réseau TQS, qui éprouvait des difficultés financières. Le 18 décembre 2007, la Cour supérieure du Québec a émis une ordonnance en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada)* visant à protéger TQS, ses filiales et sa Société mère, 3947424 Canada inc. (« Groupe TQS »), contre les poursuites éventuelles des créanciers. Le 26 juin 2008, le CRTC a approuvé le transfert proposé de propriété et de contrôle de TQS à Remstar, et ce transfert s'est conclu le 29 août 2008. Cette nouvelle transaction a permis à un nouveau groupe de propriétaires de poursuivre les activités de diffusion de TQS.

Avec prise d'effet le 18 décembre 2007, la Compagnie a cessé de consolider les états financiers du Groupe TQS. Par conséquent, les résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2007, ont été reclassés à titre d'activités abandonnées. Les résultats provenant des activités abandonnées se détaillent comme suit :

	Trois mois terminés le 31 mai		Neuf mois terminés le 31 mai	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	—	—	—	38 499
Charges d'exploitation	—	—	—	35 822
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	—	—	—	2 677
Amortissement	—	—	—	1 364
Bénéfice d'exploitation	—	—	—	1 313
Charges financières	—	—	—	291
Réduction de la valeur des actifs	—	—	—	30 298
Perte avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	—	—	—	(29 276)
Impôts sur les bénéfices	—	—	—	—
Part des actionnaires sans contrôle	—	—	—	(11 219)
Perte provenant des activités abandonnées	—	—	—	(18 057)

17. Événement subséquent

Le 9 juin 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc, a procédé, dans le cadre d'une offre de dette publique, à une émission obligataire de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 1, portant intérêt à 5,95 %, échéant le 9 juin 2014. Le prix des débentures a été fixé à 99,881 \$ par tranche de 100 \$ de capital, pour un taux effectif de 5,98 % par année. Le produit net de la vente des débentures a servi à rembourser la dette existante de Cogeco Câble inc. et aux fins générales de l'entreprise.

18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours pour refléter la reclassification des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.